

**POUR UN RENFORCEMENT DE LA
RELATION ENTRE LES JEUNES ET LA
POLICE DANS LA ZONE DE POLICE MIDI
UN PROJET LOCAL AVEC UN IMPACT
SUPRA LOCAL**
RAPPORT INTERMÉDIAIRE



Table des matières

Avant-propos	3
Pascal Smet, membre du Collège de la VGC en charge de la Jeunesse	3
Introduction.....	4
Méthode de travail.....	5
Analyse des interviews.....	7
Le regard des agent(e)s de police sur la relation entre les jeunes et la police	7
Le regard des jeunes sur la relation entre les jeunes et la police.....	19
Le regard des éducateurs/éducatrices sur la relation jeunes et police	27
Le regard des employé(e)s du cabinet sur la relation entre les jeunes et la police	33
Conclusions	37
Actions.....	41
ANNEXE	43

Avant-propos

La population bruxelloise ne fait qu'augmenter d'année en année, ce qui entraîne un certain nombre de défis sociétaux. Car ce sont tant l'espace que les expériences que nous partageons. Les choses se passent souvent sans problème, et nous voyons émerger de beaux projets. Mais il arrive parfois que cette cohabitation intense soit source de tensions palpables dans les relations souvent déjà délicates entre la police et la jeunesse.

Les nombreux récits entendus tant au Conseil de la jeunesse de la VGC que des jeunes et des policiers de Bruxelles, dans le cadre des auditions au Parlement bruxellois ou encore les émeutes faisant suite au décès d'Adil, de Mehdi et d'Ibrahima ont été pour moi un appel à passer à l'action. En tant que personnalité politique bruxelloise, je n'entends pas rester les bras croisés et veut contribuer activement aux changements nécessaires pour rendre notre ville plus vivable. Le temps n'est plus à se renvoyer les problèmes les uns aux autres, il faut désormais agir efficacement et collectivement.

Trop souvent, on parle des jeunes alors que ce sont leurs souhaits et leurs aspirations que nous devons entendre et qui doivent constituer le point de départ de l'action politique. Dans l'objectif d'améliorer les relations entre la police et la jeunesse, nous avons lancé un projet bruxellois jouissant d'un large soutien, par-delà les frontières linguistiques et communales et en nous tournant vers l'avenir. Les activités isolées comme l'organisation de match de foot entre agents de police et jeunes ne suffisent pas à bâtir une meilleure relation. J'ai donc libéré des moyens et cherché activement à constituer une coalition des volontaires pour favoriser la coopération. Restaurer la confiance ne se fera pas du jour au lendemain. Je m'engage d'ores et déjà avec toutes les parties prenantes à travailler à un changement durable.

Pascal Smet, membre du Collège de la VGC en charge de la Jeunesse

La relation compliquée entre les jeunes et la police n'est ni un phénomène récent ni propre à Bruxelles. Divers processus d'exclusion sociale concourent à rendre les institutions sociales et parmi celles-ci la police, peu attrayantes aux yeux des jeunes. Des jeunes fragilisés(e)s ont plus souvent à faire au côté répressif de ces institutions sociales. Les jeunes se sentent souvent stigmatisés(e)s, visés(e)s et sanctionnés(e)s de manière disproportionnée lorsqu'au contact avec la police. La police à son tour se sent également visée et stigmatisée. Ils/elles ont l'impression d'être trop souvent dépeint(e)s de manière négative. Chacun des deux groupes considère que l'autre lui manque de respect. Tant chez la police que chez les jeunes existe un sentiment d'impunité : les jeunes estiment que les violences policières, la discrimination et le profilage ethnique demeurent impunis, les agent(e)s quant à eux estiment que la justice est trop lente et laxiste et que les jeunes ne sont pratiquement pas punis(e)s.

La crise « corona » a aggravé une situation déjà difficile. La pauvreté et l'inégalité ont augmenté, les processus d'exclusion sociale ont été renforcés et les libertés mentale et physique ont été sensiblement restreintes. Les jeunes fragilisés(e)s (et d'autres groupes) ont été les plus durement touchés(e)s. Ils/elles sont souvent contraint(e)s à demeurer dans l'espace public en raison d'absence d'espace personnel et ils/elles reçoivent souvent des amendes. La mort de jeunes au contact avec la police, en particulier Adil et Ibrahima, a mené à des manifestations et à encore plus de méfiance à l'égard de la police et de la justice.

Le débat social sur la police, les jeunes et les violences s'est accéléré à Bruxelles. Le Parlement bruxellois a formulé sur la base des auditions auxquelles JES a participé, des recommandations au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale afin d'améliorer les relations entre les citoyen(ne)s et la police. Le Ministre-Président Vervoort, en charge de la sécurité à Bruxelles, a tenu compte de ces recommandations lors de la rédaction du Plan global de Sécurité et de Prévention 2021-2024. Il a également fait beaucoup sur le terrain. Divers collectifs et organisations ont travaillé sur ce thème et demandé du changement. Le conseil de la jeunesse de la VGC (= de Vlaamse Gemeenschapscommissie, la Commission communautaire flamande) s'est également fait entendre et a plaidé en faveur de projets sur le long terme afin d'améliorer la relation entre les jeunes et la police.

Sous l'impulsion du membre du collège du VGC (= de Vlaamse Gemeenschapscommissie) Pascal Smet en charge de la jeunesse, une coalition de volontaires a été créée dans laquelle tant le Ministre-Président Rudi Vervoort, la VGC, le conseil de la jeunesse de la VGC, la zone de police Midi, Bruxelles Prévention & Sécurité et les organes locaux s'engagent à collaborer en vue du renforcement de la relation entre les jeunes et la police. JES a démarré en avril 2021 un projet pilote avec différents intervenants afin d'amener des expériences et de l'expertise acquises à un niveau supra local à partir d'analyses solides et d'actions locales sur le terrain. JES travaille toujours à un changement de processus au moyen d'un modèle circulaire en quatre phases : analyse - vision - stratégie - exécution. Dans ce rapport intermédiaire, vous trouverez les impressions de cette première phase d'analyse et de vision. Différents acteurs ont participé à cette phase et ont été interrogés et une relation s'est construite avec la police et avec divers services et organisations de travail de la jeunesse de la zone. Avant de regarder plus en profondeur les résultats de l'analyse, nous dressons rapidement la méthode de travail de JES.

JES est l'exécutant du projet mais il ne le fait pas seul bien entendu. JES peut compter sur l'expertise et l'engagement de la **zone de police Midi, le conseil de la jeunesse, les organisations de jeunesse, la VGC, la Région de Bruxelles-Capitale, BP&V (Bruxelles Prévention & Sécurité) et les trois communes ainsi que leurs services locaux de prévention et pour la jeunesse**. Les **jeunes** jouent également eux/elles-mêmes un rôle important. C'est en cocréation avec ces partenaires que le projet a pris forme et est réalisé. Un certain nombre d'intervenants sont impliqués dans le projet à des moments précis. Ils sont représentés dans un groupe de projet stratégique comprenant les bourgmestres et échevin(e)s des trois communes, le conseil de la jeunesse de la VGC, JES, le chef de corps de la zone de police Midi, le cabinet Vervoort, le cabinet Smet, Bruxelles Prévention et Sécurité ; un groupe opérationnel de gestion : comprenant la zone de police Midi, le conseil de la jeunesse de la VGC, l'ASBL JES, la VGC, les services locaux de prévention et les services locaux de la jeunesse ; un groupe local d'expertise : comprenant des universitaires et des figures majeures du terrain possédant une expertise pertinente. Outre ces intervenants fixes, JES a consacré beaucoup de temps dans la première phase à connaître et impliquer de possibles partenaires sur le terrain. JES est actif depuis des années à Anderlecht mais ne dispose pas d'éducateur/éducatrice de rue à Saint-Gilles et Forest. L'implication des organisations de travail de jeunesse locales est donc essentielle pour la réussite du projet.

Les actions qui se déroulent sur le terrain sont basées sur une analyse étendue de la situation actuelle et souhaitée. Nous employons pour l'analyse des interviews approfondies semi-structurées et un groupe cible. Nous nous sommes renseignés auprès des acteurs/actrices suivant(e)s :

Dix agent(e)s de la zone de police Midi ayant entre 5 et 13 ans d'ancienneté, actifs/actives au service d'intervention (4), à la police de proximité (3), la PJ (1), la brigade de la jeunesse (1) et en tant que responsable (1). Deux femmes et huit hommes ont été interrogés.

Cinq jeunes entre 19 et 28 ans provenant de Koekelberg, Jette et Anderlecht (3), dont une femme.

Onze éducateurs/éducatrices (de rue) dont cinq provenant d'Anderlecht, un de Forest, deux travaillant avec des jeunes de toute la Région de Bruxelles-Capitale et trois de Saint-Gilles.

Deux responsables du service de prévention et de la jeunesse de Saint-Gilles et Anderlecht.

Deux collaborateurs/collaboratrices du cabinet.

Les agent(e)s ont été approché(e)s et sélectionné(e)s par la hiérarchie de la police. JES a approché les éducateurs/éducatrices de rue et de la jeunesse, les collaborateurs/collaboratrices du cabinet et responsables des services de prévention et de la jeunesse. JES était résolument dépendant des éducateurs/éducatrices sur place, principalement à Saint-Gilles et Forest, pour la sélection des jeunes. JES n'ayant pas elle-même de relation de confiance avec ces jeunes, nous avons encouragé les éducateurs/éducatrices à mener eux/elles-mêmes les entretiens. Cela ne s'est pas avéré évident. Nous n'avons interviewé que cinq jeunes finalement. Il y a plusieurs explications possibles à cela. De nombreux entretiens ont été menés pendant l'été,



une période où les éducateurs/éducatrices et les jeunes eux/elles-mêmes sont très occupé(e)s par des activités ; de nombreuses organisations ont déjà travaillé avec des jeunes sur le sujet, il était donc difficile d'avoir à nouveau ces conversations ; un certain nombre d'éducateurs/éducatrices se méfie de la police et des éventuels changements positifs ; il est difficile pour les jeunes de parler de ce sujet, ils/elles ne croient pas toujours en la possibilité d'un changement et n'en voient donc pas l'intérêt.

Malgré le nombre limité d'interviews qualitatives, les résultats sont en grande partie cohérents avec les interviews précédentes et complètent les travaux antérieurs. Le Forum des Jeunes, le conseil de la jeunesse de la VGC, le Conseil de la Jeunesse flamand et la Commission nationale pour les Droits de l'Enfant étaient déjà arrivés à des conclusions et recommandations similaires auparavant.¹ Les expert(e)s du groupe d'expert(e)s supra local ont également approuvé les résultats et ont souligné les similitudes avec les recherches et enquêtes précédentes.

Dans ce qui suit, nous décrivons comment les différents groupes cibles vivent la relation entre les jeunes et la police, comment ils évaluent la situation actuelle et quelles pistes et solutions possibles ils formulent.

¹ Voir entre autres : <https://forumdesjeunes.be/actualites/avis-officiel-les-relations-entre-les-jeunes-et-la-police/>
<https://vlaamsejeugdraad.be/nl/adviezen/politie-jongeren-en-jeugdwerk>
<https://jes.be/EXPC/Rapport-bevraging-jongeren-en-politie-in-Brussel.pdf>
[Avis_CNDE_-_Enfants_en_police.pdf \(http://www.dgde.cfwb.be/\)](http://www.dgde.cfwb.be/)

Analyse des interviews

Les différents groupes cibles ont été interrogés au moyen d'entretiens approfondis avec des questionnaires semi-structurés (voir annexe). Les jeunes et les éducateurs/éducatrices de rue ont été interrogé(e)s dans le cadre d'un entretien avec un groupe de discussion. Les résultats de l'enquête auprès des responsables du service de la jeunesse et de la prévention ont été fusionnés avec les résultats du groupe de discussion avec les éducateurs/éducatrices. Vous trouverez ci-dessous l'analyse de ces discussions avec les groupes cibles. Nous nous concentrons sur le rôle et l'attitude de la police, la relation entre les éducateurs/éducatrices, les jeunes et la police, l'attitude des jeunes envers la police et les pistes d'amélioration possibles qui ont été formulés par les personnes interrogées.

Analyse des interviews

Le regard des agent(e)s de police sur la relation entre les jeunes et la police

Quel est le rôle de la police ?

Dans la question d'ouverture de l'interview, les mêmes éléments reviennent dans les réponses :

La police doit veiller à ce que tou(te)s puissent vivre (ensemble) dans les meilleures conditions. La tâche d'un(e) agent(e) de police comporte deux facettes (« **préventive** » et « **répressive** ») qui sont liées entre elles :

- L'agent(e) de police en tant que point de contact, assistant(e) social(e), médiateur/médiateur(trice), etc.
- L'agent(e) de police en tant qu'agent verbalisateur/agent verbalisatrice.

Selon le service de police dont on fait partie (police de proximité, équipe d'intervention, police judiciaire, etc.), les rôles sont remplis différemment. La police de proximité met l'accent sur ses tâches préventives par son accessibilité dans la rue, la relation personnelle avec les riverain(e)s, sa mission d'information, etc. D'autres (comme la police d'intervention) n'entrent en action que lorsqu'il y a une bonne raison (urgente) de le faire.

Certaines remarques revenues à plusieurs reprises sont les suivantes :

Les agent(e)s de police qui développent une relation de confiance avec les riverain(e)s déclarent également que leur fonction nécessite néanmoins « une certaine distance professionnelle ».

Certain(e)s agent(e)s disent qu'ils/elles ont eux/elles-mêmes grandi dans un quartier défavorisé de la ville et que cette expérience les aide aujourd'hui en tant qu'agent(e). Un agent de police considère le fait d'avoir grandi à Bruxelles comme un point positif. Mais, comme le dit le chef de corps, ce n'est peut-être pas une bonne idée d'être agent(e) de police dans le même quartier que celui où vous avez grandi.

Les agent(e)s se sentent parfois « prisonniers/ prisonnières » du rôle propre à leur fonction. Ils/elles deviennent le croquemitaine malgré eux/elles.

Plusieurs personnes interrogées soulignent également que la police est moins perçue comme une « autorité » qu'auparavant. Aujourd'hui, l'agent(e) de police est considéré(e) comme une personne qui fournit un service spécifique dans notre société. Cette remarque est pertinente car la notion de « respect » (et surtout de manque de respect) est souvent évoquée ci-après.

Quel est le rôle de la police à l'égard des jeunes ?

Les agent(e)s de police partent du principe que les jeunes essaient des choses, réussissent et échouent, « ont encore beaucoup à apprendre, etc. ». Et les agent(e)s considèrent qu'il est de leur devoir de faire preuve de « pédagogie » en cas de sanction. Cela signifie, avant tout, qu'il faut expliquer aux jeunes ce qu'ils/elles ont fait de mal et les conséquences de leurs actes. Ce qui revient à plusieurs reprises dans les entretiens, c'est « l'égoïsme » des jeunes. Les agent(e)s de police estiment que les jeunes ne voient pas toujours comment leur comportement peut déranger les autres, les menacer. L'impact de leur comportement, disent-ils/elles, doit leur être expliqué. La police de proximité a bien entendu d'autres options ici que les agent(e)s d'une équipe d'intervention. Avec la police de proximité, ils/elles ont plus de temps de dialoguer avec les jeunes, ils/elles connaissent les jeunes depuis plus longtemps et parfois ils/elles les connaissent par leur nom, etc.

Une autre remarque sur la « logique policière » est également appropriée ici. Les agent(e)s se sentent parfois « prisonniers/prisonnières » du rôle propre à leur fonction. Ils/elles deviennent le croquemitaine malgré eux/elles. Leurs missions pendant les périodes de confinement Covid, durant lesquelles ils/elles ont dû surveiller et faire respecter l'obligation de porter le masque et le couvre-feu, en sont un bon exemple.

Comment les agent(e)s de police voient-ils/elles les jeunes ?

Il ressort des entretiens que les agent(e)s de police en savent beaucoup sur les antécédents sociaux des jeunes dans la rue. Les agent(e)s de police sont témoins des situations problématiques dans lesquelles se trouvent les jeunes. Il s'agit notamment de situations familiales poignantes, de parcours scolaires problématiques, de l'absence d'un emploi du temps sensé, de la criminalité sous ses diverses manifestations, etc. À cet égard, les agent(e)s ayant une certaine expérience (dans les quartiers « difficiles ») n'ont rien à apprendre. De ce point de vue, les agent(e)s de police ont **beaucoup de compréhension**, non pas tant pour le comportement que les jeunes manifestent parfois, mais **pour les frustrations qui s'accumulent chez les jeunes**. Les agent(e)s sont capables de comprendre la situation désespérée de certains jeunes. Les éléments qui sont souvent revenus dans les entretiens sont les suivants :

- Un **lien affaibli entre les parents et les enfants** à partir d'un certain âge (entre 13 et 15 ans). L'absence d'une figure paternelle dans la famille est régulièrement évoquée créant une situation familiale dans laquelle les jeunes ne sont pas assez guidé(e)s et supervisé(e)s.
- Plus généralement, un **manque d'éducation, de structure et de discipline, etc.** Certains jeunes ont un problème avec l'autorité et « laisse la police en être la représentation ». Cette dernière remarque ouvre le problème. Le problème ne concerne pas seulement la relation

Avec l'ancienne génération (qui a également grandi dans des circonstances difficiles), on pouvait encore discuter des choses, mais avec la génération actuelle, c'est beaucoup plus difficile

problématique entre les jeunes et la police, mais par extension la relation des jeunes avec les institutions sociales tout court.

- **Le manque d'organisation de loisirs intéressants.** Les agent(e)s de police plaident pour des initiatives pour la jeunesse (sport, maisons de jeunes, etc.) empêchant les jeunes de traîner dans les rues sans but précis.
- **Se faire de mauvais(es) ami(e)s**, choisir l'argent facile (« *Beaucoup font de leur mieux, mais dans certains quartiers, il ne faut pas faire grand-chose pour tomber dans la criminalité* »). Sous l'influence de la pression des pair(e)s, les jeunes glissent rapidement dans le milieu criminel. L'image esquissée est que les jeunes (des quartiers/milieus ciblés) à un moment donné - vers l'âge de 20 ans - sont confronté(e)s à une sorte de bifurcation. Certain(e)s se dirigent vers une vie « normalisée » (avec un emploi stable, une famille, etc.), d'autres choisissent une voie où ils/elles auront souvent affaire à la police et à la justice.
- **Les jeunes ne se sentent pas respecté(e)s**, pas tant ou seulement par la police mais par la société en général. Il s'agit des médias qui ne montrent que ce qui ne va pas dans leur quartier, du manque de dispositifs sociaux, etc.

Même s'il y a beaucoup de compréhension pour les jeunes dans leurs situations individuelles (ou comme l'a remarqué un agent : « *dans une telle situation, j'aurais aussi eu beaucoup de mal* »), il y a aussi des limites à cette compréhension. Les nuits du Nouvel An sont prises comme exemple. Comment quelqu'un peut-il se mettre en tête de mettre le feu à la voiture de son voisin/sa voisine pour s'amuser, cela dépasse même l'agent le/l'agente la plus empathique.

Pour une bonne compréhension : les agent(e)s interrogé(e)s savent qu'un(e) jeune n'est pas un(e) autre, qu'un quartier n'est pas un autre, etc. La dynamique de quartier est très complexe et de plus, certains quartiers sont traumatisés ces dernières années (la mort d'Adil, un jeune d'Anderlecht, au contact avec la police, revient souvent dans les conversations dans ce cadre). Cependant, nous aimerions laisser la parole à l'agent qui a grandi à Bruxelles. Il estime que le fait de « venir de Bruxelles » fait une grande différence. Il connaît le fonctionnement du quartier, connaît souvent les parents des jeunes, connaît le fonctionnement des jeunes. D'autres collègues seraient moins familiers/familières avec la réalité urbaine et les jeunes urbain(e)s.

Cette dernière remarque est importante car les agent(e)s admettent dans les entretiens que **leur vision des jeunes est déformée par la nature de leur profession**. Ils/elles admettent que les jeunes qui réussissent à l'école, dans les clubs sportifs, comme bénévoles dans les associations, etc. n'apparaissent généralement pas dans le champ de vision de la police. Les agent(e)s savent que leur vision des jeunes est influencée par le contexte policier dans lequel ils/elles les rencontrent. Contrairement au travail des éducateurs/éducatrices, par exemple, où le point de départ est « la force et non la plainte », la police n'intervient que lorsque les choses menacent de mal tourner ou ont déjà mal tourné.

Comment les agent(e)s voient-ils/elles la relation entre les jeunes et la police à Bruxelles ?

« Avec l'ancienne génération (qui a également grandi dans des circonstances difficiles), on pouvait encore discuter des choses, mais avec la génération actuelle, c'est beaucoup plus difficile ». Alors qu'un agent indique que la relation est meilleure et qu'il se faisait davantage insulter avant, les autres agent(e)s indiquent que, selon leur sentiment général, le respect des jeunes envers la police a diminué et que la relation est plus difficile qu'auparavant. Toutes les personnes interrogées, à l'exception d'une seule, ont estimé que la relation entre les jeunes et la police était devenue assez problématique.

Persistant et problématique aux yeux de la police (d'intervention) :

- ... que les jeunes dressent une barrière lorsqu'ils/elles nous voient (en tant qu'agent(e) en uniforme). **Il y a un fort sentiment de « nous contre eux »**. Et de très nombreux préjugés à l'encontre de la police se transmettent dans leur environnement. Il n'est pas toujours vrai que leur attitude anti-police est toujours liée à des expériences personnelles qu'ils/elles auraient eues avec la police. Et leurs parents ne sont pas non plus irréprochables. « Alors que ces parents pensaient auparavant que le fils méritait *la sanction, ils/elles viennent maintenant à la police pour s'expliquer* ».
- ... que nous sommes entré(e)s dans **un cercle vicieux**. C'est chaque fois le même jeu (éprouvant) du chat et de la souris.
- ... que les jeunes pensent que le quartier leur appartient. Mais ce n'est pas le cas. Le quartier appartient à tous ceux/toutes celles qui y vivent. En tant qu'agent(e), vous devez veiller à ce que le quartier soit vivable pour chacun(e).
- ... qu'ils/elles sont « accueilli(e)s » de manière très **irrespectueuse** en tant qu'agent(e)s, « il semble que certain(e)s jeunes soient né(e)s pour nous offenser ». Ou comme l'a dit un agent : « *je commence toujours une intervention avec un état d'esprit ouvert, mais ensuite quelque chose est crié et le ton est à nouveau donné... Nous voulons avoir une conversation calme, mais nous n'en avons même plus l'occasion* ». À l'inverse, certain(e)s agent(e)s indiquent également qu'il y a des collègues n'ayant pas le respect nécessaire pour les jeunes. Certain(e)s collègues ne veulent pas être se laisser faire, vont trop vite, commencent à crier. Mais il est également important de montrer du respect aux jeunes, ce qui commencerait par une attitude amicale, un bonjour. Le fait que la communication soit parfois un exercice d'équilibriste est démontré par le débat sur le vouvoiement et le tutoiement qui surgissait régulièrement dans les entretiens. Plusieurs agent(e)s de police considèrent comme un manque de respect le fait que les jeunes les tutoient. À l'inverse, il y a des agent(e)s qui vouvoient toujours les jeunes en signe de respect, mais il y a aussi des agent(e)s qui vont tutoyer pour réduire la distance entre eux/elles et le/la jeune. À leur tour, les jeunes considèrent le tutoiement comme un manque de respect.

Les agent(e)s à qui nous avons parlé ont ensuite essayé de relativiser les choses :



Place de Bethléem Saint-Gilles

Les agent(e)s peuvent « dépersonnaliser » les insultes qui leur sont adressées. Elles visent l'uniforme, pas la personne. Ils/elles admettent toutefois que le manque de respect systématique (de la part des jeunes) peut être fatigant et a un effet anesthésiant à long terme.

Il y a une grande différence lorsqu'en tant qu'agent(e) vous devez vous occuper d'un groupe de jeunes ou d'un(e) jeune en tant qu'individu. Dans ce dernier cas, une conversation est souvent encore possible. Un(e) agent(e) l'a formulé ainsi : les jeunes n'ont pas d'attitude anti-policière propre ; ils/elles l'acquièrent dans le groupe qu'ils/elles rejoignent.

À noter également : lorsque les jeunes (seul(e)s ou en petit groupe) se montrent amicaux/amicales et ouvert(e)s, les agent(e)s ne leur font pas toujours confiance : « Ils/elles sont sympas pour que nous disparaissions le plus rapidement possible afin de pouvoir reprendre leurs activités - quelles qu'elles soient ».

Et les agent(e)s de poursuivre : souvent, la façon de parler est amicale tant qu'il s'agit d'une conversation sociale, mais dès que nous prenons des mesures correctives, l'atmosphère change rapidement.

Les agent(e)s estiment que les jeunes les considèrent a priori « comme des personnes qui veulent leur rendre la vie difficile ». Mais qu'il s'agisse de comportement irréfléchi au volant, de nuisances sonores, d'enfants traînant dans les rues tard le soir pendant une semaine d'école, etc. les agent(e)s affirment qu'ils/elles n'embêtent pas les jeunes sans raison. Selon eux/elles, une action n'est entreprise que lorsqu'il existe une bonne raison de le faire. « Ceux/celles qui ne cherchent pas les problèmes n'auront aucun problème avec nous ».

Bien que la plupart des agent(e)s aient plus de facilités à parler de leurs expériences négatives (insultes, gêner les interventions, etc.) avec les jeunes, presque tou(te)s peuvent également mentionner des expériences positives, tant avec des jeunes individuel(le)s qu'avec des jeunes en groupe. Un agent raconte qu'un jeune s'est immédiatement porté au secours d'une personne en détresse, et un autre agent raconte qu'une situation tendue avec un groupe de

Vous avez des semaines pour en faire quelque chose, nous on doit souvent prendre la bonne décision en trois secondes

jeunes a pu être désamorcée parce qu'un dialogue et une solution étaient possibles avec trois jeunes dont ils connaissaient le nom. Nous notons également qu'un agent n'a pu citer aucune expérience positive avec les jeunes, tandis qu'un autre n'a pu citer aucune expérience négative. Le spectre est donc large.

Ce qui revient dans les entretiens, c'est que les agent(e)s (surtout dans la police d'intervention) travaillent sous la pression du temps. Même si les deux parties le voulaient, il y a peu de place pour le dialogue avec les jeunes. Les journées où la police doit intervenir 10 à 15 fois - et dans un endroit différent à chaque fois - sont assez courantes.

Cette dernière remarque nous amène à **certaines des explications données par les agent(e)s de police eux/elles-mêmes lorsqu'ils/elles expliquent pourquoi leurs contacts avec les jeunes sont perturbés.**

Une première série d'explications porte sur la **nature de l'action de la police** (et notamment sur le fonctionnement des équipes d'intervention) :

- Un agent, quelque part, fait la comparaison entre son travail et celui des éducateurs/éducatrices : « *vous avez des semaines pour en faire quelque chose, nous on doit souvent prendre la bonne décision en trois secondes* ».
- Et ce qui revient dans presque toutes les discussions : la police d'intervention est en sous-effectif. Les shifts sont souvent longs, ils/elles arrivent quelque part mais sont déjà attendu(e)s à un autre endroit. « Nous sommes tout simplement trop peu nombreux/nombreuses pour pouvoir faire des interventions de qualité », explique un agent. « Nous ne pouvons jamais nous contenter de passer du temps dans un quartier ».
- Un agent de police déclare également clairement qu'éduquer (travailler avec les jeunes sur la discipline et la structure) n'est pas son travail. Sa tâche principale est de lutter contre la criminalité, l'encadrement des jeunes est le travail d'autres personnes.

Une deuxième série de déclarations concerne « **l'agent(e) de police en tant que personne** ».

- Les agent(e)s admettent qu'eux/elles-mêmes (ou d'autres membres de leur équipe) engueulent parfois quelqu'un. Surtout à la fin d'un long service ou dans une période de stress. Mais selon eux/elles, c'est une réaction humaine : « *quand on se fait insulter 20 fois de suite, il n'est pas anormal que la 21^{ème} fois on ait des préjugés envers les jeunes* ».
- Les préjugés des agent(e)s de police sont également liés au quartier. Dans certains quartiers, vous risquez de vous faire piéger. Il ne faut donc pas y aller avec un seul véhicule et partir avec certaines précautions. Un policier l'exprime ainsi : « *Quand on va à Cureghem, on est conscient que le danger est plus grand. Vous êtes plus sur vos gardes là-bas. Vous y allez avec un état d'esprit différent* ».

Les **influences externes** sont également mentionnées :

- Presque tous les agent(e)s de police pensent que les médias (réseaux sociaux) ont une influence négative sur la relation entre les jeunes et la police. Les médias et les réseaux sociaux mettent souvent l'accent sur les aspects négatifs de ce que fait la police. En par-

Alors que l'image de la police ne peut se construire que très lentement, avec des pneus qui crissent, elle est rapidement endommagée

ticulier sur les réseaux sociaux où l'on retrouve ce qui a été filmé mais avec très peu de contexte. Les films circulent très vite. Cela conforte les jeunes dans leur vision négative et renforce l'image négative de la police et la polarisation. À l'inverse, certain(e)s indiquent que les agent(e)s peuvent aussi utiliser les réseaux sociaux comme un outil. Il s'agit des collègues qui entrent en contact avec la population via TikTok ou Facebook.

- Presque tou(te)s les agent(e)s ici indiquent également que la pression négative des pair(e)s exerce une pression supplémentaire sur la relation. La vision des jeunes sur la police est influencée par leur environnement. Ils/elles entendent les histoires des autres, partagent leurs expériences négatives entre eux/elles. Dans certains groupes de jeunes, cela ne se fait pas d'être positif à l'égard de la police.
- Les expériences personnelles négatives rendent également difficile une bonne relation entre le/la jeune et la police. Ces expériences influencent le regard sur l'autre et ont un impact sur la prochaine intervention. Outre les expériences personnelles, les expériences au niveau supra local ou du quartier jouent également un rôle ici : la crise corona, par exemple, a rendu la relation encore plus tendue, ainsi que la mort d'Adil et celle d'autres jeunes.

Quelles sont les recettes d'une bonne entente avec les jeunes ?

Lors des entretiens avec les agent(e)s, il est apparu clairement quelle approche à l'égard des jeunes fonctionne et quelle approche ne fonctionne pas. Les avis sur ce sujet sont très similaires. Et en même temps, il s'agit de qualités/attitudes difficiles à préciser.

Parfois, il n'y a pas d'explication quant à la raison pour laquelle un(e) agent(e) réussit à prendre contact avec un(e) jeune et un autre pas (« *les contacts humains, ça passe ou ça ne passe pas* »). Ou comme l'a dit un chef de corps : « *certain(e)s agent(e)s y arrivent tout simplement et j'aimerais pouvoir les cloner* ».

Ce qui ne fonctionne pas, c'est l'attitude « ils/elles ne peuvent rien me faire », car c'est une attitude qui génère de l'angoisse. Dans le même ordre d'idées, il y a « *les cow-boys qui débarquent en étant démonstratifs et les pneus qui crissent* ». C'est contre-productif.

Les agent(e)s interrogé(e)s sont également très ennuyé(e)s par ce comportement, qui, selon eux/elles, se produit de temps en temps. « *Alors que l'image de la police ne peut se construire que très lentement, avec des pneus qui crissent, elle est rapidement endommagée* », avons-nous noté dans l'un des entretiens. Certain(e)s agent(e)s devraient se montrer plus compréhensifs/compréhensives envers les jeunes. Ils/elles ont peu d'empathie pour les jeunes et se sentent rapidement méprisé(e)s. Vous devriez être capable de passer au-dessus des insultes. En restant calme et en recherchant le dialogue, certaines situations peuvent en effet être désamorcées.

Même si les agent(e)s estiment qu'une « relative amabilité » ne garantit pas un contact sans heurts avec les jeunes, ils/elles affirment généralement que **si vous traitez les jeunes avec respect, vous obtenez du respect en retour**. « *Je reste poli en toutes circonstances* » (même si

Vous savez très bien que quand vous arrivez dans un quartier et que 25 jeunes vous attendent vous savez très bien que ça va mal se passer

ce n'est pas réciproque), est un fil conducteur pour un certain nombre d'agent(e)s. De nombreux agents/nombreuses agentes soulignent l'importance d'une communication claire : expliquer clairement ce qui se passe et ce qui va se passer, quelles sont les conséquences de certaines actions, toujours de manière respectueuse, permet à une intervention ou à un contact de mieux se dérouler. Un agent de police applique le principe de « d'abord informer et sensibiliser, sanctionner ensuite ».

Certain(e)s agent(e)s ont mentionné des éléments qui sont également très importants dans le travail avec les jeunes : prendre son temps, beaucoup communiquer, faire preuve de beaucoup de patience, ne jamais faire des promesses que l'on ne peut pas tenir. Construire une bonne relation prend du temps.

En clair : ici aussi nous pouvons noter une différence entre les différents services de police. Comme déjà souligné, les services d'intervention disposent de moins de temps pour établir un véritable dialogue, tandis que la police de proximité déclare : « *je les connais par leur nom, je connais leurs pères, je suis abordable dans la rue, je sais ce qui se passe dans le quartier* ».

La police a-t-elle des comportements abusifs envers les jeunes ?

Les discussions n'ont pas non plus évité les questions délicates et les comportements abusifs du corps de police à l'égard des jeunes ont été abordés. Des thèmes difficiles ont donc également été abordés, comme par exemple :

- Des collègues ont-ils/elles un comportement abusif ?
- Y a-t-il du racisme dans le corps de police ? Le profilage ethnique est-il un problème ?
- La police utilise-t-elle la contrainte ? Et que se passe-t-il alors au sein du corps ?

En ce qui concerne les contrôles d'identité, les agent(e)s sont catégoriques : certains jeunes ou groupes ne sont pas visés. « *Je considère les jeunes comme des citoyen(ne)s de cette ville* ». **Nous ne faisons pas de profilage ethnique mais de profilage de délinquant.** « *Mais si vous agissez dans un quartier où 99 % de la population est d'origine étrangère, n'est-il pas évident que vous allez arrêter des suspect(e)s majoritairement allochtones ?* »

Aucun(e) agent(e) n'a jamais été témoin de violence physique, sauf si cette violence est permise par la loi sur la police. Cependant, les jeunes ne reconnaîtront pas que cette violence est justifiée et la considéreront comme gratuite. Lorsque les jeunes respectent la procédure d'une intervention, la violence ne devrait pas être utilisée. Un agent a connaissance d'interventions dans d'autres équipes qui laissent à désirer, de comportements abusifs de collègues



qui veulent « attraper » des jeunes qui les ont insulté(e)s, de coups distribués. Un autre agent encore n'a jamais été témoin de violence physique, mais est convaincu qu'il y en a.

La violence verbale existe, mais souvent dans d'autres équipes. Les agent(e)s notent que certain(e)s agent(e)s se comportent effectivement comme des machos ou des cow-boys et sont agressifs/agressives dès le premier contact. Ils/elles perdent rapidement leur « sang-froid », parfois parce qu'ils/elles sont surmené(e)s. Un collègue mentionne explicitement le racisme dans la zone, bien que l'agent nuance également que c'était encore pire dans une autre zone.

À tous égards, les agent(e)s ont tous le sentiment qu'ils/elles peuvent parler à leurs collègues et à leurs supérieur(e)s en cas de comportement abusifs de la part de collègues.

Il n'y a **pas de quartiers de non-droit à Bruxelles**, mais il y a des quartiers où l'on sait d'avance que tout sera plus difficile. Dans certains quartiers, par exemple, ils/elles interviennent avec au moins deux véhicules de service pour prévenir les dégâts. Les interventions y dérapent aussi facilement :

« *Dans les quartiers compliqués, c'est compliqué. Et c'est compliqué d'intervenir de manière justifiée et justifiable en gardant notre sécurité et en apportant la réponse que la population demande* ». Ou encore : « *Vous savez très bien que quand vous arrivez dans un quartier et que 25 jeunes vous attendent, vous savez très bien que ça va mal se passer* ». Certain(e)s agent(e)s témoignent avoir été encerclé(e)s et piégé(e)s lors d'une intervention, d'avoir été bloqué(e)s par des jeunes ou encore qu'on leur a tiré dessus avec des projectiles.

En tous les cas, **de réels abus de la part de la police sont fermement niés**. Les agent(e)s à qui nous avons parlé estiment qu'eux/elles-mêmes agissent toujours correctement et qu'ils/elles traitent donc les jeunes avec respect. Ils/elles ne veulent pas non plus faire partie d'une équipe où ce serait différent.

Quelles recommandations les agent(e)s de police formulent-ils/elles pour améliorer les relations entre les jeunes et la police dans un avenir proche ?

Perspectives d'avenir

Avant d'approfondir les recommandations et les idées formulées par les agent(e)s, jetons un coup d'œil à quelques évolutions qui contribuent à façonner leur perspective d'avenir :

Certaines évolutions ne sont pas encourageantes, du moins aux yeux de certains des agent(e)s interrogé(e)s :

- La pauvreté et l'exclusion sociale restent un problème à Bruxelles et, selon les agent(e)s interrogé(e)s, il n'est pas prêt d'être résolu.
- La criminalité évolue et la police ne dispose pas des moyens pour y faire face de manière adéquate.
- Le temps que la police d'intervention peut consacrer à dialoguer avec les jeunes semble se raccourcir au lieu de s'allonger. Chaque fois sortir, intervenir, expliquer, gérer les émotions, etc., c'est très épuisant.
- S'entendre avec la génération actuelle (les adolescent(e)s) est une cause perdue dans certains quartiers. Dans certains quartiers (encore Cureghem), il suffit de peu pour que les esprits s'échauffent.
- Les médias (et aussi les médias sociaux) amplifient ce qui ne va pas (parce qu'ils sont intéressés par le côté sensationnel des interventions) et déforment ainsi la réalité. Le contexte de ce qui est montré est absent.

Mais selon eux/elles, il y a aussi des évolutions encourageantes :

- L'investissement dans une police plus proche.
- Les agent(e)s qui commencent leur carrière aujourd'hui ont plus souvent une inclination sociale.
- La police fonctionne de plus en plus en réseau et est de plus en plus ouverte à ce que d'autres ont à offrir sur le terrain.

Recommandations :

Dans l'organisation de la police et de sa formation

- Travailler sur un apport qualitatif lors de la recherche d'agent(e)s qui seront actifs/actives dans le contexte bruxellois. Investir dans l'engagement de Bruxellois(e)s au sein du corps de police.
- Fournir une formation de qualité dans laquelle la formation de base d'agent(e) de police est complétée par une attention portée sur la langue, les compétences de communication et la vision de la réalité urbaine. Les agent(e)s ne sont pas préparé(e)s aux conditions

de vie dans la ville et au contexte des différents quartiers. Proposer des échanges et des stages pour rendre cela possible.

- Investir dans la proximité, la présence dans la rue (pas avec des pneus qui crissent mais à pied).
- Investir dans un service de police plus orienté vers le social (et donc moins répressif). Donner les moyens d'y parvenir.
- Fournir plus de moyens et de personnel. Si les agent(e)s ont plus de temps, ils/elles peuvent aussi consacrer plus de temps au dialogue.
- Les jeunes et la police devraient pouvoir se rencontrer dans un contexte autre que celui d'une intervention. Au cours des entretiens, le « match de football » entre les jeunes et la police a été évoqué à maintes reprises à titre d'exemple, mais à chaque fois, il a également été dit que cela pouvait être plus que cela. Des moments de dialogue avec un modérateur/une modératrice entre les jeunes et la police comme dans les projets Second Wave ont été donnés en exemple. Cela permet d'échanger de manière calme, de se voir comme des êtres humains ayant une vie privée, un contexte, un arrière-plan. Un troisième acteur, neutre, est nécessaire pour gérer la méfiance entre les deux parties.

À l'égard des jeunes

- Apprendre aux jeunes comment la société est organisée, leur apprendre quel est le rôle de la police. Demander à des agent(e)s de police de visiter les écoles pour expliquer cela.
- Travailler avec les jeunes sur la citoyenneté et le sens de la citoyenneté.
- Travailler sur leur encadrement (surtout dans la tranche d'âge 12-18). Il s'agit de l'éducation à domicile, du décrochage scolaire, de la formation et du travail, des équipements de loisirs et du bénévolat.
- Avoir des modèles. Les jeunes sont attiré(e)s par ceux/celles qui étudient, trouvent du travail.

Concernant la justice

- Il y a un sentiment d'impunité. Les jeunes arrêté(e)s sont déjà en liberté alors que les agent(e)s sont encore en train de rédiger le rapport. La justice doit être plus efficace.

Concernant les réseaux et les partenaires (du travail avec les jeunes)

- Chaque personne active dans le domaine a sa propre histoire, ses propres stéréotypes. Il est bon que des initiatives soient prises pour initier un dialogue entre les partenaires sur le terrain.
- Une plus grande coopération avec le secteur social. Différentes visions, rôles, responsabilités et déontologie peuvent être clarifiés par la consultation. La police souhaite connaître les organisations actives dans un quartier et ce qu'elles font exactement. Les éducateurs/

éducatrices (de rue) pourraient être un point de contact pour la police et vice versa. Certains problèmes dans le quartier pourraient être discutés ensemble.

- Il est nécessaire de faire appel à un médiateur/une médiatrice pour mettre les parties en relation. Une possibilité ici serait de choisir un partenaire sans passé commun ou lourd dans le quartier.
- Le travail avec les jeunes peut être un bon « tampon » entre les jeunes et la police. Par exemple, les éducateurs/éducatrices pourraient donner leur avis sur certaines interventions et des responsables au sein de la police pourraient être désigné(e)s pour engager cette discussion.
- Plus d'éducateurs/éducatrices (de rue) qui peuvent encadrer les jeunes. Le travail avec les jeunes peut faire en sorte que le dialogue soit rétabli. Le travail avec les jeunes peut donner aux jeunes une perspective plus large.

Concernant la politique

- De manière générale, il faut traiter la problématique de pauvreté. Il faut investir davantage dans la lutte contre le décrochage scolaire et le chômage des jeunes. La problématique du logement mérite également une attention particulière. Il faut prévoir un meilleur encadrement des jeunes.
- Investir dans davantage d'endroits où les jeunes peuvent se rendre (par ex. maisons de jeunes) afin qu'ils ne soient pas toujours en train de traîner dans les rues. Donner un but aux jeunes, par ex. via le bénévolat.

Analyse des interviews

Le regard des jeunes sur la relation entre les jeunes et la police

Quel est le rôle de la police ?

Les jeunes considèrent la police comme un **agent verbalisateur/une agente verbalisatrice**. La police doit **protéger** la population et faire respecter les règles. Ils/elles n'ont à la base aucun problème avec le rôle correctif de la police, quiconque fait quelque chose de mal peut être poursuivi(e) et également sanctionné(e) pour cela. L'un des jeunes l'a exprimé ainsi : « *si j'ai des enfants plus tard, je ne veux pas qu'ils/elles fassent des bêtises dans la rue sans que personne n'intervienne* ».

Un autre voit le rôle de la police comme celui d'un grand frère/une grande sœur qui est là pour vous montrer vos erreurs dans un premier temps. Et ensuite, vous avez la chance d'en tirer des leçons. « *Mais si vous refaites les mêmes erreurs, je n'ai aucun problème à ce qu'il y ait une sanction pour cela* ».

Comment voient-ils/elles la relation entre les jeunes et la police ?

Lorsqu'on examine la relation entre la police et les jeunes à Bruxelles ou dans leur quartier, **les jeunes ne reconnaissent pas toujours le rôle de protecteur** : « *La police est là pour nous protéger, dans notre quartier c'est plutôt l'inverse* ». Une minorité de la police serait trop brutale avec les jeunes, et la manière dont ils/elles communiquent laisse parfois à désirer, de sorte que les jeunes ne se sentent pas respecté(e)s. La police devrait également être plus ouverte aux jeunes, les écouter davantage, montrer plus de compréhension. Les jeunes traînent souvent dans l'espace public, mais pourquoi ? Beaucoup de ces jeunes ont une vie difficile, ils/elles n'ont nulle part où aller. La police doit comprendre cela. Certain(e)s agent(e)s prennent le temps de communiquer, d'entamer un dialogue, de parler de manière respectueuse et d'expliquer les choses, ce qui est également apprécié par les jeunes.

Les agent(e)s contrôlèrent et arrêteraient des jeunes sans raison apparente. Ils/elles se rendraient également coupables d'**abus de pouvoir**, de **discrimination** et de **racisme**. La plupart des jeunes reconnaissent qu'il s'agit d'une minorité d'agent(e)s. Tout comme vous avez de bon(ne)s et de mauvais(es) jeunes, vous avez aussi de bon(ne)s et de mauvais(es) agent(e)s. Mais les jeunes se méfient davantage des contacts avec la police.

Plusieurs jeunes soulignent également que ce n'est pas toujours facile pour la police. Lorsqu'ils/elles sont insulté(e)s à longueur de journée, il est probable qu'ils/elles explosent aussi un jour. **Les jeunes eux/elles-mêmes n'ont pas toujours assez de respect pour la police**. Selon leurs propres déclarations, les jeunes se précipitent dans ce qu'ils/elles font et disent, sont irréfléchi(e)s, se laissent influencer par les autres.

« Et puis ils/elles peuvent parfois jeter une bouteille sur l'agent(e) qui les avait aidé(e)s à retrouver un portefeuille perdu la semaine précédente ». Certain(e)s jeunes parlent également d'un cercle vicieux : si la police traite mal les jeunes, ils/elles se comporteront plus diffi-

Si votre nom est Mohamed ou Amadou, vous avez beaucoup plus de chances d'être contrôlé. Selon moi, c'est de la discrimination

cilement la prochaine fois lors d'un prochain contrôle. À son tour, la police abordera d'autres jeunes de manière plus agressive. Mais même dans ce cas, de nombreux/nombreuses jeunes pensent que les agent(e)s se montrer suffisamment professionnel(le)s pour ne pas se laisser surprendre par les provocations. « Un(e) agent(e) de police qui ne parvient pas à garder son sang-froid dans toutes les situations ferait peut-être mieux de chercher un autre emploi ».

Que pensent-ils/elles de leur propre relation avec la police ?

Interrogé(e)s sur leur propre attitude ou relation avec la police, nous couvrons le spectre allant du **sentiment de sécurité et de respect** de la police à la **méfiance** et au sentiment de ne pas être en sécurité du tout. Pour certain(e)s jeunes, cela dépend de la situation spécifique : parfois, les agent(e)s les traitent avec respect et sont « cool », d'autres fois, ils/elles cherchent à vous intimider. Cela les rend souvent méfiant(e)s à l'égard des contacts avec la police. Un jeune l'a exprimé comme suit : « je n'ai plus confiance. À cause de ce que j'entends et de ce que j'ai vécu moi-même, je suis méfiant. Je vais à la police mais je dois toujours faire attention car je ne sais jamais ce qui peut arriver. Même juste en parlant avec un(e) agent(e). Veut-il/elle te parler parce qu'il/elle veut apprendre à te connaître ? Ou cherche-t-il des informations, un « mouchard » ? »

La femme interrogée avait une vision remarquablement « plus clémente » de la police. Elle-même n'a jamais eu d'expériences négatives avec la police et s'est toujours sentie traitée avec respect. À l'exception d'un jeune, tous les hommes peuvent citer **des expériences positives et négatives**. Les exemples d'expériences positives ne se trouvent pas tous dans la même sphère. L'un d'eux a admiré la façon dont la police d'intervention a essayé de calmer les choses dans une situation de crise (après quoi, malheureusement, les choses ont quand même dégénéré), un autre a apprécié la serviabilité lorsqu'il a signalé la disparition d'un portefeuille : « j'avais perdu mon portefeuille et je suis allé le signaler au guichet. Même si l'agent était en pause déjeuner et que sa pizza commençait à refroidir, il m'a aidé d'une manière très amicale et respectueuse ». Il y a même un jeune qui a rendu hommage à la police qui l'avait arrêté pour avoir de la drogue dans sa poche. La police a été serviable et communicative, l'informant de ses droits et de la procédure qui allait suivre. Cette question revient plusieurs fois dans les entretiens : les personnes interrogées ne trouvent pas scandaleux que l'on soit arrêté(e) et sanctionné(e) quand on fait des erreurs, mais elles s'attendent aussi à être traitées avec respect.

Les expériences négatives sont principalement liées aux contrôles d'identité (qui ont dégénéré), aux situations de violence et aux procédures de plainte inaccessibles :

Contrôles d'identité :

- À part la femme, les jeunes auxquels nous avons parlé **sont contrôlés incroyablement souvent**. « Des contrôles d'identité plusieurs fois par semaine, parfois tous les jours pendant une semaine. Surtout quand ils/elles traînent en groupe dans la rue, ils/elles disent être d'office contrôlé(e)s. Pour certain(e)s jeunes, cela fait tout simplement partie de leur réa-



Plaine de Liverpool Anderlecht

lité, cela semble faire partie de leur vie. Néanmoins, ils/elles se demandent pourquoi des contrôles sont nécessaires alors qu'ils/elles « ne font rien de mal et ne dérangent personne ». Pour d'autres jeunes, en revanche, les contrôles d'identité sont une source de tension, un sentiment d'injustice. Il est rare que les jeunes reçoivent une explication sur la raison du contrôle d'identité. Il est également fait référence à plusieurs reprises à des « contrôles illégaux et abusifs » : **des contrôles qui dégénèrent**, où il y a des allégations d'abus de pouvoir, de violence verbale ou physique.

- Les jeunes que nous avons interrogé(e)s sont tou(te)s issu(e)s de l'immigration. Ils/elles ont pour le moins l'impression que les autres courent beaucoup moins de risques d'être contrôlé(e)s et arrêté(e)s. « Si votre nom est Mohamed ou Amadou, vous avez beaucoup plus de chances d'être contrôlé. Selon moi, c'est de la discrimination ».
- Ce à quoi les jeunes sont définitivement sensibles, ce sont les **situations humiliantes** dans lesquelles ils/elles se retrouvent lors des contrôles de police. « À 14 ans, j'ai été fouillé dans le métro et tout le monde passait, y compris les professeur(e)s de mon école ». Dans l'exemple ci-dessus, la situation a été désamorcée par un enseignant qui a convaincu la police de libérer son élève, mais dans les interviews, certains récits font au moins lever les sourcils quant à tant de démonstration policière : « J'étais allé acheter du pain lorsque j'ai été contrôlé. Ils/elles m'ont contrôlé et m'ont mis devant le mur pendant environ 30-40 minutes, devant tout le monde ».

Violence :

- À l'exception de la femme, toutes les personnes interrogées avaient déjà été **victimes de violence verbale**.
- Tou(te)s les jeunes ont **déjà été témoins de violence verbale et physique**, de situations qui dégénèrent. Pour la plupart des jeunes, il s'agit de violence verbale ou d'intimidation : « L'agent(e) dit : si tu ne la fermes pas, je vais lâcher le chien sur toi ».

J'entends toujours dire que les plaintes auprès du Comité P sont immédiatement classées. Comment voulez-vous que je dépose plainte ?

- La violence physique concerne plus souvent leurs ami(e)s qu'eux/elles-mêmes. Les jeunes ont vu comment des ami(e)s ont reçu une claque ou un coup. **Deux jeunes ont déjà été victimes de violences physiques.** L'un d'eux raconte - après ce qui était au départ un contrôle de routine - avoir été victime de violences policières physiques. Le même jeune agit également différemment des autres. Pour lui, c'est une évidence : la police est un adversaire. « Et si je trouve qu'ils/elles ne se comportent pas correctement, je ne me laisserai certainement pas faire ».
- Un certain nombre de situations concrètes citées font également état de **problèmes liés aux arrestations.** Selon un certain nombre de jeunes, ces changements se produiraient très rapidement, et à nouveau « sans raison démontrée », et ne seraient pas faits dans les règles de l'art : « J'entends des histoires de jeunes arrêté(e)s sans raison, puis attaché(e)s par la police à un radiateur ou battu(e)s. Ou un type arrêté à 18h et qui revient à 21h avec le visage en sang ». Ou encore : « j'avais 15 ans et je me suis battu avec une agente de police. Elle a commencé à me chercher et je lui ai répondu en criant. Trois ou quatre autres agent(e)s de police sont arrivé(e)s, m'ont plaqué au sol, m'ont emmené avec eux/elles et m'ont mis au cachot ».
- Ce genre de situation laisse évidemment des traces. Alors qu'un(e) jeune va éprouver de la haine envers l'agent(e) qui a été agressif/agressive, un(e) autre va se sentir automatiquement mal lorsqu'il/elle verra un combi passer. Si certain(e)s ne peuvent accepter qu'un(e) agent(e) individuel(le) abuse de son pouvoir, d'autres doutent des intentions et des procédures au sein de l'institution de la police.

Procédures de plaintes :

- Lors des discussions avec les jeunes, l'idée est apparue qu'il n'y a en fait nulle part où se tourner pour se plaindre de l'action de la police, et que - dans le cas des jeunes qui ont essayé de le faire - ils/elles ont été écarté(e)s.
- **Aucun des jeunes ne pense que porter plainte contre la police sert à quelque chose.** Ils/elles ne sont pas sanctionné(e)s comme le sont les citoyen(ne)s ordinaires. « La plus grande question est : vers qui pouvons-nous nous tourner si la police se conduit mal ? ». Ils/elles estiment qu'il s'agit souvent de leur parole contre la leur et que, dans le cas de la police, il y a peu de chances qu'une enquête soit ouverte. Le dépôt d'une plainte n'a de sens que quand une affaire est médiatisée et même dans ce cas...
- L'indépendance et l'efficacité du Comité P sont mises en doute. « J'entends toujours dire que les plaintes auprès du Comité P sont immédiatement classées. Comment voulez-vous que je dépose plainte ? » Un jeune fait remarquer que les problèmes sont également sous-exposés. Les statistiques ne reflètent pas la réalité.
- Les jeunes craignent d'avoir des ennuis s'ils/elles portent plainte contre la police. Ils/elles ont peur d'éventuelles représailles.
- À cet égard, il est également frappant de constater que les jeunes déclarent ne pas connaître leurs droits vis-à-vis de la police, mais qu'ils/elles sont également convaincus que s'ils/elles les connaissaient, ils/elles ne seraient pas en mesure de les faire valoir. Il



Place Clemenceau Anderlecht

- existe donc un sentiment d'impuissance d'une part et d'impunité d'autre part chez les jeunes.
- Outre les plaintes contre la police, les jeunes ont également le sentiment que le dépôt d'une plainte ne sert à rien de toute façon. Plusieurs témoins évoquent des situations où des femmes n'ont pas pu déposer de plainte contre des violences sexuelles ou conjugales, ou n'ont pas du tout été prises au sérieux. Mais dans d'autres situations aussi, le dépôt d'une plainte s'avère difficile et on dit aux gens de « revenir demain » ou « ça ne servira à rien ». Ce type de situation a également un impact sur la méfiance des jeunes à l'égard de la police, sur le sentiment que la police n'est pas là pour « nous protéger ».
- **Le fait que la police « n'admet jamais quand elle a tort » et que ses propres échecs ne sont pas ouverts à la discussion dérange considérablement les jeunes.** À cet égard, certain(e)s jeunes se réfèrent effectivement à l'institution de la police et à sa politique. « En fin de compte, je ne pense pas que la police soit le plus gros problème, mais (ce) qui est derrière. Les responsables de la police ». Un certain nombre de jeunes disent, par exemple, que l'action de la police pendant le confinement était lourde mais qu'il était également clair que beaucoup d'agent(e)s n'en avaient pas envie.

Comment améliorer les relations entre les jeunes et la police ?

Dans l'organisation de la police et de sa formation :

- Tout d'abord, la police doit être capable d'admettre qu'il y a des problèmes. Ils/elles doivent admettre qu'ils/elles font des erreurs, ils/elles doivent prendre leurs responsabilités et rendre des comptes.
- Il faut un changement de mentalité au sein du corps de police. Les jeunes ne se sentent pas toujours en sécurité avec la police, ils/elles ne se sentent pas protégé(e)s. Il existe en effet de bon(ne)s agent(e)s, des agent(e)s qui ont aussi une « bonne » vision, qui veulent

Ils ne devraient pas les considérer comme des quartiers de voyous, de voleurs, des tous ces noms péjoratifs. Ils devraient clairement prendre soin de leurs jeunes.

un autre type de corps de police, mais ces agent(e)s se heurteraient à une forte résistance de la part de leurs collègues. Les agent(e)s me disent : « Si je parle, j'aurai des problèmes demain. Nous n'avons pas le choix. Soit nous suivons, soit nous sommes sanctionné(e)s et nous avons nous-mêmes des problèmes ».

- Un jeune demande à ce qu'il ait plus de contrôle et d'accompagnement des agent(e)s. La police devrait davantage superviser en interne : si cela ne va pas avec un(e) agent(e), donnez-lui une formation supplémentaire et accompagnez-le/la. Si ça ne marche toujours pas, c'est qu'il/elle n'est peut-être pas fait(e) pour le job.
- Davantage d'agent(e)s devraient être recruté(e)s à Bruxelles et dans les différents quartiers. « *Des personnes nées ici et qui connaissent le terrain* ». Aujourd'hui, de nombreux agents/nombreuses agentes ne connaissent pas suffisamment le contexte et la population bruxellois. La formation des agent(e)s devrait également être plus longue. En outre, les agent(e)s ont besoin d'une formation supplémentaire sur la manière de traiter les jeunes, de communiquer avec eux/elles de manière respectueuse et d'entamer un dialogue avec eux/elles.
- Certains jeunes sont soulagé(e)s de l'utilisation de bodycams pour fournir des preuves dans certaines situations. On peut ainsi éviter la parole de l'un(e) contre celle de l'autre. Les citoyen(ne)s devraient également avoir le droit de filmer la police.

Entre les jeunes et la police :

- Les jeunes estiment également que les solutions doivent aller au-delà des matchs de football ponctuels. Tant la police que les jeunes doivent être entendu(e)s, doivent pouvoir s'exprimer. Si un dialogue n'est pas tout de suite possible, laissez-les parler séparément. La police doit être capable d'expliquer aux jeunes ce qu'est leur réalité quotidienne et vice versa.
- Une communication respectueuse et claire est un bon début pour les jeunes. Lorsqu'ils/elles sont abordé(e)s de manière respectueuse et que les agent(e)s prennent le temps de leur expliquer, ils/elles traitent eux/elles-mêmes les agent(e)s avec respect. Cela peut également conduire à plus de confiance et à une meilleure relation à long terme.

Au niveau politique :

- Des réformes et des changements doivent être apportés au niveau des politiques : par exemple, la discrimination, le racisme et les abus de pouvoir doivent être combattus. Les procédures de plainte doivent être plus transparentes, plus simples. Il est demandé que le Comité P soit indépendant et de créer un organe consultatif neutre auquel adresser les plaintes. Chaque niveau politique, du fédéral au local, doit jouer son rôle.
- Mais les politiques doivent également prendre leur responsabilité dans un sens plus large : investir dans les jeunes, dans le logement, contre le chômage des jeunes et le décrochage scolaire. Ils/elles doivent également cesser de se polariser et prendre leurs responsabilités. Ou, comme le dit si bien un jeune : « ils/elles ne devraient pas les considérer comme des



Place Louis Morichar Saint-Gilles

quartiers de voyous, de voleurs/voleuses, des tous ces noms péjoratifs. Ils/elles devraient clairement prendre soin de leurs jeunes. C'est les jeunes, l'avenir donc ils/elles devraient prendre soin d'eux/elles. »

Analyse des interviews

Le regard des éducateurs/éducatrices sur la relation jeunes et police

Comment votre expérience influence-t-elle ton regard sur la relation entre les jeunes et entre les jeunes et la police ?

Parfois, la relation est décrite comme « inexistante », d'autres fois comme « tout simplement mauvaise ». **Les deux parties manquent de respect l'une envers l'autre.** Une expression qui revient régulièrement dans les entretiens est celle du jeu du chat et de la souris qui se joue sans cesse, un jeu dans lequel les deux parties cherchent la confrontation avec l'autre. Les expériences avec la police sont majoritairement négatives. Les jeunes n'ont que rarement des expériences positives avec la police. Il s'agit alors d'agent(e)s de police qui recherche le dialogue, avec ces agent(e)s il serait également possible de construire une vraie relation.

Comme dans les entretiens avec la police, l'influence des expériences négatives directes ou indirectes avec la police est également abordée ici. Même les jeunes qui n'ont pas eux/elles-mêmes de contact avec la police auraient une image plutôt mauvaise de la police en raison des expériences de leurs ami(e)s et de la famille. Ces expériences négatives sont partagées, également de l'ancienne à la jeune génération, et perpétuent l'image d'une police problématique. Les réseaux sociaux jouent ici également un rôle. Il est même à craindre que la nouvelle génération n'ose pas appeler la police en cas de problème.

Nous notons que ce que les agent(e)s de police ont indiqué plus haut dans cette analyse au sujet des parents des jeunes s'applique également aux éducateurs/éducatrices : alors que les parents étaient automatiquement d'accord avec la police, ils/elles ont maintenant tendance à avoir une image négative de la force.

Ce qui complique encore la relation, selon les éducateurs/éducatrices, c'est le **sentiment qu'il n'y a pas de justice** : la police s'en tire avec les erreurs qu'elle commet, il n'y aurait pas de contrôle indépendant de l'action de la police et il n'y a par exemple pas de confiance envers le Comité P. Les jeunes ont ainsi le sentiment de ne pas être entendu(e)s, qu'ils/elles ne peuvent pas obtenir réparation auprès de la police, qu'il est inutile de déposer une plainte, qu'ils/elles seront toujours les fautifs/fautives. « Ce qui est terrible, et particulièrement pour ceux/elles qui ont vécu la violence policière, c'est d'avoir et de garder ce sentiment d'injustice. De ne pas avoir été écouté(e), d'avoir vécu quelque chose qui est fondamentalement injuste et d'être confronté(e)s en plus à la justice qui n'a pas su régler ces comportements qui se sont développés chez la police. Et donc si on garde ce sentiment cela développe une méfiance : je n'ai plus confiance en cette institution-là ».

À l'inverse, les éducateurs/éducatrices estiment que les jeunes sont très facilement accusé(e)s ou condamné(e)s. Comme dans le cas des jeunes, il est mentionné ici que la police minimise aussi parfois les faits des plaintes contre les citoyen(ne)s et que les victimes ne se sentent pas prises au sérieux (par ex. lors de harcèlement sexuel dans la rue). Le sentiment d'injustice et de ne pas être entendu(e) rend impossible la confiance dans les institutions.

Les jeunes ont le sentiment que la police s'en tire à bon compte, qu'il y a trop peu de contrôle sur la manière dont elle agit, qu'il n'y a pas de sanctions si la police outre passe ses attributions

Alors qu'un éducateur est convaincu que c'est principalement la police qui doit maintenant mettre de l'ordre dans les affaires et admettre l'existence de problèmes structurels et institutionnels, d'autres éducateurs/éducatrices estiment que les deux parties doivent maintenant faire un effort pour établir une meilleure relation : « aucune des deux parties ne veut coopérer avec l'autre parce qu'aucune ne se sent en sécurité avec l'autre ».

Comment la police se comporte-t-elle envers les jeunes ?

Les éducateurs/éducatrices témoignent que la façon dont la police agit envers les jeunes est **très spécifique à chaque quartier** : dans certains quartiers d'une même commune, leur action est plus « brutale », il y a moins de place pour le dialogue. Il y a **de la discrimination, du racisme, de la provocation et de l'intimidation**. Les éducateurs/éducatrices trouvent l'approche de la police stéréotypée. Dans les quartiers difficiles (comme le Square Jacques Franck), tou(te)s les jeunes sont mis(es) dans le même sac. La police ne fait pas dans la nuance.

Ces stéréotypes découlent en partie du fait que les agent(e)s ne connaissent pas suffisamment la réalité bruxelloise, le contexte des différents quartiers, les problèmes sous-jacents et la population avec laquelle ils/elles doivent travailler. Beaucoup d'agent(e)s ne viennent en effet pas de Bruxelles. Selon les éducateurs/éducatrices, une **meilleure compréhension du contexte urbain** est également importante pour établir de meilleures relations.

Contrairement aux agent(e)s interrogé(e)s, les éducateurs/éducatrices ne sont pas entièrement convaincu(e)s que la jeune génération d'agent(e)s a une attitude différente vis-à-vis de son travail, qu'elle est plus ouverte et plus sociable que l'ancienne génération d'agent(e)s. L'agressivité et le racisme sont également mentionnés ici (l'exemple de deux agent(e)s insultant depuis leur voiture la population à Cureghem est donné).

Il est important de noter qu'une distinction doit être faite entre les différents services de police : la police fédérale est quelque peu différente des services d'intervention, la police de proximité différente des agent(e)s de quartier. **Les missions et les rôles, ainsi que la manière de travailler, diffèrent donc fortement entre les différents services**. Selon plusieurs éducateurs/éducatrices, les problèmes se situent principalement au niveau des services d'intervention, mais même l'agent(e) de quartier n'a pas assez de temps pour faire son travail correctement ces jours-ci. La police de proximité n'est pas connue de certains éducateurs/éducatrices. D'autres pensent que la police de proximité traite également les jeunes d'une manière « étrange ». Il semble que la police de proximité cherche surtout à établir une relation avec les jeunes afin d'obtenir des informations de leur part.

Pourtant, les éducateurs/éducatrices savent que le bon agent/la bonne agente de police est également présent(e) sur le terrain. Il s'agit d'agent(e)s qui sont généralement actifs/actives au niveau du quartier et qui se distinguent en parlant le langage des jeunes, en les écoutant, en ayant une affinité avec la réalité urbaine. Les éducateurs/éducatrices connaissent les prénoms de ces agent(e)s par quartier.



Comment les jeunes se comportent-ils/elles vis-à-vis de la police ?

Certaines personnes interrogées commencent par dire que les jeunes comprennent pourquoi nous avons besoin de la police. Les jeunes et les éducateurs/éducatrices ne voient pas non plus de problème à ce que la police s'attaque à la violence criminelle. Mais la relation entre les jeunes et la police est définitivement problématique en ce moment. Les sentiments des jeunes à l'égard de la police en tant qu'institution varient **du manque de respect à la haine pure et simple**. De plus, différents éducateurs/différentes éducatrices nuancent que ce manque de respect est en fait un **manque de confiance** envers cette institution et les agent(e)s qui la représentent. Les éducateurs/éducatrices continuent de souligner que les jeunes reconnaissent également certain(e)s agent(e)s comme étant « les bonnes personnes ».

Si l'on revient au jeu du chat et de la souris entre les jeunes et la police et au manque de respect que les jeunes (surtout en groupe) ont pour la police, cela peut sembler innocent à première vue. Les éducateurs/éducatrices pensent que les agent(e)s de police dans leur fonction devraient également être capables de faire face à cette situation. Ce sont en effet des professionnel(le)s rémunéré(e)s qui ont du pouvoir par rapport à des jeunes sans pouvoir.

Mais il existe un problème plus profond, qui se présente comme suit : des jeunes - et parfois des éducateurs/éducatrices s'ils/elles sont malchanceux/malchanceuses - sont arrêté(e)s sans raison, sont inutilement « traité(e)s avec sévérité ». L'action de la police se caractérise alors par une agression sans but, par l'humiliation. De plus, il y a parfois un soupçon de racisme dans l'air. Les jeunes ont le sentiment que la police s'en tire à bon compte, qu'il y a trop peu de contrôle sur la manière dont elle agit, qu'il n'y a pas de sanctions si la police outre passe ses attributions. Et lorsque les jeunes (ou les éducateurs/éducatrices) déposent une plainte, les faits sont écartés ou minimisés. Selon les éducateurs/éducatrices, la confiance des jeunes dans la police s'effrite et est fondamentalement affectée.

Certaines des conséquences de cette relation perturbée sont problématiques :

- Les jeunes ne penseront pas à faire eux/elles-mêmes appel à la police lorsque cela est nécessaire. Ils/elles ne le feront pas non plus plus tard à l'âge adulte.
- Les quartiers se tiennent entre eux. Les expériences négatives se transmettent les un(e)s aux autres. De cette manière, les enfants de ces quartiers apprennent également qu'il faut

Les éducateurs/éducatrices qui sont proches des jeunes sont inconditionnellement du côté des jeunes. C'est aussi leur rôle.

avoir peur de la police. Les jeunes ne sont pas conscient(e)s que la police a également une fonction d'assistance.

Comment les éducateurs/éducatrices perçoivent-ils/elles leur relation avec les jeunes et leur relation avec la police ?

Plusieurs éducateurs/éducatrices ont eux/elles-mêmes des expériences négatives avec la police. Plusieurs des éducateurs/éducatrices interrogé(e)s ont grandi à Bruxelles et ont eu un contact négatif avec la police dans leur jeunesse, souvent dès leur plus jeune âge. Cela signifie qu'ils ont également intégré une image négative de la police. En outre, différents éducateurs/différentes éducatrices ont eu des contacts négatifs avec la police dans le cadre de leur travail professionnel, par exemple, des arrestations injustifiées, des intimidations, des contrôles sans raison, etc.

Les éducateurs/éducatrices qui sont proches des jeunes sont inconditionnellement du côté des jeunes. C'est aussi leur rôle. Ils/elles ne peuvent faire leur travail que s'ils/elles ont la confiance et le mandat des jeunes pour le faire. D'autres mettent en avant la position où ils/elles veillent à faciliter la communication entre les différentes parties (riverain(e)s, police, jeunes, etc.). Dans tous les cas, la relation entre les associations/éducateurs/éducatrices d'une part et la police d'autre part est perçue comme quelque chose de très complexe. Cela est dû **aux cadres de référence** complètement **différents** que les deux utilisent : un cadre préventif/pédagogique contre un cadre plutôt répressif/sanctionnant. Par exemple, les éducateurs/éducatrices travaillent avec les toxicomanes en les écoutant, en étant là pour eux, tandis que la police arrête les toxicomanes.

Dans les entretiens, il est dit que la police ne comprend pas vraiment le modus operandi et le cadre déontologique d'un éducateur/une éducatrice de rue ou d'un(e) jeune. La police, disent-ils/elles, ne voit pas comment un éducateur/une éducatrice part de ce que les jeunes peuvent faire plutôt que d'une problématique, et comment sa relation de confiance avec les jeunes est une condition essentielle pour travailler avec ces jeunes.

Dans ce contexte, ce n'est pas non plus aux éducateurs/éducatrices d'être le premier tampon en cas d'intervention de la police. Et ce n'est certainement pas leur rôle d'être des informateurs/informatrices de la police.

Les éducateurs/éducatrices ne se sentent pas reconnu(e)s par les agent(e)s de police. Ils/elles ont du mal à faire comprendre leur façon de travailler aux agent(e)s de police. Ils/elles estiment que les agent(e)s de police ont trop peu de respect pour leur travail, en raison de l'approche dite « douce » typique de leur métier.

Une bonne illustration de cadres très différents est « le moment où les choses menacent de devenir incontrôlables ». Selon les éducateurs/éducatrices (qui ont une bonne perception de la dynamique de groupe), les arguments que la police utilise pour décider d'intervenir (comme « la présence d'éléments dangereux ») n'ont souvent aucun sens. En outre, dans des situations comme celle-ci, la police est également un partenaire auquel vous ne pouvez pas

Enfin, les éducateurs/éducatrices font remarquer qu'ils/elles sont des témoins privilégié(e)s et qu'ils/elles devraient être entendu(e)s davantage à ce titre.

faire entièrement confiance. La police ne respecte pas les accords passés (ex : la police ne devait pas procéder à des arrestations lors d'une action pour Adil à Anderlecht le 27/11/2022, mais l'a fait quand même.).

Quel est le rôle des éducateurs/éducatrices dans la relation entre les jeunes et la police ?

Tout d'abord, ils/elles se considèrent comme ayant un rôle informatif qui est interprété de manière large. Ils/elles expliquent aux jeunes comment fonctionne une commune, quels sont leurs droits en tant que citoyen(ne)s de cette ville, quelle est la tâche de la police, comment la police est structurée.

Lorsque les éducateurs/éducatrices prennent le temps d'entamer un dialogue avec les jeunes à ce sujet, leurs yeux s'ouvrent souvent soudainement.

Les éducateurs/éducatrices s'engagent dans des processus intensifs et étroits avec leurs jeunes, parfois en groupe mais souvent individuellement. Ils/elles encouragent les jeunes à prendre des initiatives et à explorer. Il faut **montrer aux agent(e)s de police qu'une dynamique positive peut également être créée avec les mêmes jeunes** (que ceux/celles auxquels ils/elles sont confronté(e)s). C'est aussi une façon d'ouvrir les yeux (des agent(e)s de police cette fois) qui sont restés fermés jusqu'à aujourd'hui.

En outre, les éducateurs/éducatrices considèrent qu'il est de leur devoir **d'amener toutes les parties à communiquer entre elles** (mais là encore, pas dans un rôle de médiation entre les jeunes et la police). Et cela signifie aussi, bien sûr, que les éducateurs/éducatrices eux/elles-mêmes sont prêt(e)s à écouter n'importe quelle partie.

Nous remarquons également que des exemples sont donnés à plusieurs reprises de bonnes pratiques où des jeunes deviennent des « porte-parole ». Il s'agit de jeunes qui se produisent au nom du groupe auquel ils/elles appartiennent. Il est certain que dans les cas de « nuisance », cela peut rapprocher les parties (comme dans un exemple où les skaters consultent les riverain(e)s au sujet des nuisances sonores).

Enfin, les éducateurs/éducatrices font remarquer qu'ils/elles sont des témoins privilégié(e)s et qu'ils/elles **devraient être entendu(e)s davantage à ce titre**. Ils/elles voient beaucoup de choses, vivent beaucoup de choses en première ligne. Ainsi, lorsqu'une réforme ou une amélioration des relations est envisagée, ils/elles sont heureux/heureuses d'y contribuer.

Comment améliorer les relations entre la police et les jeunes ?

Ce sur quoi on est d'accord, c'est que le classique match de football entre les jeunes et la police n'est pas d'une grande utilité. Cela ne résout rien de manière structurelle. En outre, les éducateurs/éducatrices estiment que **la police devrait d'abord reconnaître qu'elle fait face à des problèmes institutionnels et structurels**. Pour un éducateur/une éducatrice, ce n'est pas non plus suffisant : « Combien de projets ont-ils été initiés ces dernières années ? Et qu'est-ce qui a changé ? » D'autres encore observent une évolution dans laquelle les partenaires actifs

dans le même domaine (y compris la police) ont déjà commencé à communiquer davantage entre eux. Mais à part cela, les opinions des personnes interrogées sont assez divergentes.

Malgré le fait que les opinions des personnes interrogées étaient parfois très divergentes, nous constatons que de nombreuses recommandations ont été formulées plus tôt par les autres groupes cibles interrogés :

Concernant la police :

- La police doit reconnaître qu'elle a un problème structurel et institutionnel et doit s'attaquer à ce problème. La police doit d'abord prendre elle-même un certain nombre de mesures avant que d'autres actions puissent être entreprises. Elle concerne également le système judiciaire : des changements sont nécessaires pour que la police soit jugée et sanctionnée pour des délits. Cela va de sanctions efficaces à un comité P indépendant.
- Investir dans des personnes-relais qui opèrent dans le cadre de la police (mais avec une accessibilité différente de celle de l'agent(e) en uniforme).
- Nous devons nous concentrer davantage sur les enfants et leurs parents. Permettre à la police d'expliquer son rôle à l'école primaire (et peut-être secondaire) et mettre en évidence son rôle en tant que travailleurs sociaux/travailleuses sociales.
- Veillez à plus d'agent(e)s à Bruxelles originaires de Bruxelles. Beaucoup d'agent(e)s ne viennent pas de Bruxelles et ne connaissent pas le contexte urbain, les différents problèmes de certains quartiers, la population.
- Fournir une formation aux agent(e)s pour les familiariser avec les problèmes urbains, leur apprendre à communiquer avec les jeunes. Les agent(e)s doivent être mieux formés, notamment en ce qui concerne un cadre des droits de l'homme/de la femme.
- En outre, investir dans une police de proximité (telle que l'antenne de proximité).

À l'égard des jeunes :

- Éduquer les jeunes pour qu'ils/elles soient mieux informé(e)s de leurs droits vis-à-vis de la police et de la justice.

Entre les jeunes, les éducateurs/éducatrices et la police :

- Pour de nombreuses personnes interrogées, un véritable dialogue entre les jeunes et la police, ou entre les éducateurs/éducatrices et la police, n'est possible que s'il existe également une volonté effective d'écouter et de se remettre en question. L'exemple est donné d'un moment de dialogue organisé à Anderlecht où les deux parties, la police et les jeunes, sont restées chacune dans leur camp, chacune restant sur sa position, de sorte que ce moment n'a pas été évalué positivement.

Analyse des interviews

Le regard des employé(e)s du cabinet sur la relation entre les jeunes et la police

Comment voient-ils/elles la relation entre les jeunes et la police ?

Les employé(e)s du cabinet dressent également le portrait d'une **relation difficile ou inexistante entre les jeunes et la police**. La relation serait influencée d'une part par le fait que les deux groupes ne se connaissent pas, que la police et les jeunes essaient d'entrer le moins possible en contact les uns avec les autres. Mais la relation serait aussi alimentée par la peur. La police, par exemple, après une année de formation, n'est souvent pas préparée à travailler dans un quartier comme Cureghem ou Jacques Franck. « *Ça doit être un choc de devoir commencer comme agent(e) dans certains quartiers* ».

Malgré le fait que les jeunes et la police ne se connaissent pas, les **groupes sont similaires dans leur structure et leur fonctionnement**. Ils ont leur propre code interne et se serrent les coudes comme une famille. Au sein de certaines brigades des services d'intervention, certaines matières seraient réglées « par une police interne » (certains comportements). Tout comme les jeunes se protègent entre eux. Il est vrai que le noyau dur de la jeunesse et le noyau dur de la police se comportent l'un envers l'autre comme des cow-boys et des Indiens.

Les collaborateurs/collaboratrices du cabinet ont également précisé que, selon eux, les relations entre les jeunes et la police **dépendent fortement des quartiers, des services et des jeunes**. La police de proximité et les jeunes de Neerpede ou de Janson interagissent différemment des services d'intervention de la place Lemmens ou du quartier Saint-Antoine. Il existe un problème entre un certain groupe de jeunes et certains services de police. « Vous voulez (avec les jeunes et la police) rapprocher deux mondes qui sont éloignés l'un de l'autre, et cet éloignement est le résultat d'un long processus. Et pour cette raison, nous ne pouvons pas nous attendre à ce que le chemin du retour soit facile à trouver ». Mais ce n'est pas mieux non plus chez les jeunes qui n'appartiennent pas au noyau dur et qui, par exemple, ne sont pas impliqué(e)s dans la criminalité, fréquentent les maisons de jeunes ou sont mieux éduqué(e)s. Il y a là aussi un fossé et la méfiance joue parfois un rôle.

Enfin, la **relation parfois difficile entre les éducateurs/éducatrices et la police** est également signalée. Là aussi, une certaine distance s'établit, une certaine méfiance. Les deux groupes ne se sentiraient pas non plus reconnus dans leur travail et les situations parfois difficiles auxquelles ils sont confrontés. En outre, la police ne comprend parfois pas la rigidité avec laquelle les éducateurs/éducatrices (de rue) manient leur déontologie. Par conséquent, si nous voulons œuvrer à une meilleure relation entre les jeunes et la police, nous devons également investir dans cette relation.

Quels sont les facteurs qui influencent cette relation ?

Les collaborateurs/collaboratrices du cabinet soulignent que la police est confrontée à un énorme **manque de ressources**. Nous voulons une police plus humaine, plus de police de proximité, plus de police territoriale, plus de connaissances au sein de la police, mais il y a un

Les jeunes sont un produit de la société. Pourquoi trainent-ils/elles en rue ? Pourquoi leur appartement est-il trop petit ? Pourquoi ce sont surtout des jeunes issu(e)s de l'immigration qui traînent en rue ? Il y a beaucoup de problèmes derrière cela

manque de ressources (humaines) pour y parvenir. À l'heure actuelle, de nombreux agents/nombreuses agentes de la police de proximité sont réquisitionné(e)s pour les services d'intervention car il y a là aussi une pénurie de personnel. À cet égard, ils/elles soulignent également l'importance des affectations et des missions confiées à la police, où la direction de la police et le collège de la police et donc les bourgmestres jouent un rôle important. Ils/elles déterminent la politique qui donne à la police un visage sur le terrain. Quelle vision et quelle mission sont développées ? Combien d'argent est consacré à la prévention ? Les agent(e)s peuvent-ils/elles sensibiliser les écoles ? Peuvent-ils/elles développer des projets avec des organisations de travail de jeunesse ? A-t-on le temps pour ça ? Le niveau fédéral a également un rôle à jouer, bien sûr, mais de nombreuses affaires peuvent être traitées au niveau local.

La relation problématique entre les jeunes et la police est également influencée par des problèmes sociaux plus larges. Ou comme l'a dit un collaborateur du cabinet : « *Les jeunes sont un produit de la société. Pourquoi trainent-ils/elles en rue ? Pourquoi leur appartement est-il trop petit ? Pourquoi ce sont surtout des jeunes issu(e)s de l'immigration qui traînent en rue ? Il y a beaucoup de problèmes derrière cela. Faire quelque chose contre le décrochage scolaire, la problématique du logement, développer des programmes qui soutiennent les parents dans l'éducation de leurs enfants, chercher des moyens pour des éducateurs/éducatrices (de rue) supplémentaires. Et de cette manière, faire en sorte que les jeunes (dans les quartiers précaires) aient d'autres options que celles qu'ils/elles ont aujourd'hui* ».

Une partie de la police a une **connaissance insuffisante du terrain à Bruxelles**. La police doit être capable de représenter les différents visages de Bruxelles. D'une part, nous devons donc investir dans un flux qualitatif en provenance de Bruxelles, d'autre part, il faut donner aux agent(e)s qui ne viennent pas de Bruxelles davantage d'outils pour fonctionner dans la réalité urbaine. Les nouvelles recrues ne sont pas suffisamment préparées. Les agent(e)s doivent mieux connaître le contexte du secteur dans lequel ils/elles travaillent. En leur donnant plus d'informations, ils/elles seront également moins anxieux/anxieuses et auront moins de préjugés dans leur travail.

La population considère parfois la police comme une forteresse intouchable. Cette perception est influencée, entre autres, par le fait que les problèmes ne sont pas reconnus et par un sentiment d'impunité à l'égard des agent(e)s qui dépassent les limites. À cet égard, les contrôles d'identité sont nommément désignés : les contrôles seraient-ils plus fréquents dans certaines zones géographiques, ou sur les personnes ayant une couleur de peau différente, ou sur les jeunes qui s'habillent d'une certaine manière ?

Il devrait y avoir une **tolérance zéro** pour les agent(e)s qui dépassent les bornes et ce n'est pas le cas maintenant. Les responsables de la police et les politiques n'auraient pas le courage de reconnaître les problèmes et de s'y attaquer. À l'inverse, la police éprouve également un sentiment d'impunité lorsque des jeunes se rendent coupables de violences. Là aussi, il faut une tolérance zéro. Le parquet peut veiller à ce que les deux groupes soient traités de la même manière.

Nous voulons une police qui reflète la diversité de Bruxelles ('les mille visages de Bruxelles')

Ce **sentiment d'impunité** est également plus répandu parmi la police : la police a l'impression que justice n'est pas toujours rendue. Les jeunes qui font quelque chose de mal sont libéré(e)s le jour même. Ils/elles ont donc le sentiment d'être devenu(e)s le dernier maillon de la chaîne de sécurité. La question est de savoir si la police elle-même veille alors à ce que la justice soit rendue entre l'arrestation et la libération ?

La façon dont certains événements sont gérés joue également un rôle. Trop souvent, une **disposition très répressive** est utilisée dans le cas de manifestations ou de rassemblements, alors que cela n'est pas toujours nécessaire. En plaçant la police de proximité en première ligne, en collaborant avec les éducateurs/éducatrices de rue et les services de prévention, et en plaçant les services d'intervention uniquement en deuxième ligne, les situations tendues peuvent parfois être désamorçées. En étant trop répressif dans la gestion de ce type d'événement, vous pouvez, en 30 minutes, briser un processus sur lequel vous avez travaillé pendant deux ans.

Quelles recommandations les collaborateurs/collaboratrices du cabinet formulent-ils/elles pour améliorer les relations entre les jeunes et la police ?

Dans l'organisation de la police et de sa formation :

- Tout d'abord, la police doit accepter, reconnaître et communiquer qu'il y a un problème. Cette prise de conscience doit se développer dans toutes les couches de la pyramide de la police, du terrain au sommet. En étant plus ouverte et transparente, la police peut retrouver un visage plus humain aux yeux de la population (*réhumaniser la police*).
- Il faut investir davantage de ressources dans la police de proximité et la prévention. Ils/elles devraient pouvoir investir davantage dans le dialogue avec les jeunes. Des moyens humains et financiers doivent être fournis en contrepartie.
- La police devrait essayer d'être plus proche des jeunes (population). Ils/elles peuvent (et le font déjà) expliquer dans les écoles primaires en quoi consiste leur travail et donner des séances dans les écoles secondaires sur le cyberharcèlement, les drogues, etc. Ils/elles peuvent développer des projets avec les organisations sociales du quartier, ils/elles peuvent être présent(e)s aux fêtes de quartier, etc.
- La police doit s'ouvrir davantage à la population. On plaide pour une instance neutre et médiatrice auquel les gens peuvent s'adresser pour poser des questions sur le fonctionnement de la police (pourquoi la police a-t-elle agi (ou pas), quels sont les chiffres des contrôles d'identité, quels sont mes droits, à qui puis-je m'adresser pour déposer une plainte, etc.). Ce service, qui ferait partie de la zone, pourrait être une porte d'accès pour le public offrant plus de transparence.
- Recrutement : un apport plus qualitatif venant de Bruxelles est nécessaire. Nous voulons une police qui reflète la diversité de Bruxelles (« *les mille visages de Bruxelles* »).
- Il doit y avoir un programme de formation pour la police qui prête attention à la carte sociale du quartier, à la communication avec les jeunes, à la manière dont la politique veut aborder un quartier. La police d'intervention doit également participer à ces programmes

de formation, ce qui signifie que nous devons y consacrer du temps dans la police d'intervention. Tout le monde voit à quel point ces équipes de police manquent de personnel, comment, en tant qu'agent(e), vous êtes « pressé(e) comme un citron » (citation d'un éducateur). Le cadre de formation des nouvelles recrues doit également être adapté.

Concernant la justice :

- Il doit y avoir une tolérance zéro pour les agent(e)s de police qui dépassent les limites. Ces agent(e)s n'ont rien à faire à la police. Il doit y avoir une tolérance zéro pour ceux/celles qui se comportent mal envers les agent(e)s de police.
- Il faut s'attaquer au noyau dur des jeunes dans certains quartiers (qui est petit en taille mais difficile à écarter). Il faut d'abord pour cela regarder le suivi judiciaire (après citation).

Entre la police et les organisations (de travail avec les jeunes) sur le terrain :

- La coopération doit être renforcée : des partenariats doivent être établis avec tous les acteurs actifs de terrain (services de prévention, associations, police, écoles, etc.). Dans cette exploration, nous rencontrerons des questions difficiles qui opposeront les parties et que nous ne résoudrons pas en un tournemain. Par exemple : la police doit accepter que les éducateurs/éducatrices (de rue) aient un devoir de discrétion et de confidentialité. Mais aussi travailler à une meilleure relation entre les éducateurs/éducatrices et la police.

Entre la police et les jeunes :

- Avant de pouvoir réellement travailler à un dialogue entre les jeunes et la police, nous avons besoin d'outils, de méthodologies et d'une expertise externe. Il est peut-être trop tôt pour commencer à travailler à une meilleure compréhension aujourd'hui. Peut-être faut-il d'abord remettre en question les structures, élaborer une méthode, faire appel à une expertise (avec un regard extérieur). Un collaborateur l'exprime ainsi : « à court terme, les jeunes et la police doivent s'ouvrir au dialogue, à moyen terme, ce dialogue doit avoir lieu, et à long terme, une relation doit se développer dans laquelle les deux parties se sentent en sécurité et respectées ».

Concernant la politique :

- Des moyens supplémentaires devraient également être mis à disposition pour lutter contre le décrochage scolaire, le chômage, les problèmes de logement, etc. Il faut investir davantage dans les organisations sociales (de jeunesse) afin que davantage d'éducateurs/éducatrices (de rue) puissent accompagner les jeunes. Il s'agit là aussi d'un travail de prévention : veiller à ce que les jeunes puissent se développer, qu'ils/elles aient quelque chose à faire, des personnes de confiance, etc.

Conclusions

Conclusions et recommandations phase d'analyse

Tant la police, les jeunes et les éducateurs/éducatrices que les collaborateurs/collaboratrices du cabinet indiquent que la **relation entre la police et les jeunes dépend beaucoup des différents quartiers et des différents services de police**. Les jeunes de Neerpede, par exemple, sont plus susceptibles d'avoir une bonne relation avec la police de proximité, tandis que les jeunes de Cureghem ont tendance à avoir des expériences négatives avec les services d'intervention. Néanmoins, les différents groupes cibles indiquent que même les jeunes qui n'ont pas eu de contacts négatifs avec la police ont une vision majoritairement négative du corps de police. Il existe également un fossé entre ces jeunes et la police.

L'image des jeunes et de la police est influencée, entre autres, par les médias (réseaux sociaux) et par le partage d'expériences entre pair(e)s. La police indique qu'ils/elles sont dépeint(e)s de manière très négative (sur les réseaux sociaux) et que cela a un impact négatif sur l'opinion des jeunes. En outre, les jeunes sont également influencé(e)s par ce qu'ils/elles entendent sur la police de la part de leurs pair(e)s, des générations plus âgées et parfois même des parents. Les agent(e)s de police, qui pour la plupart ne viennent pas de Bruxelles et ne connaissent pas le contexte et les jeunes de la ville, peuvent également être influencé(e)s négativement par les médias (réseaux sociaux) et leurs pair(e)s. Cela crée une vision essentiellement négative de l'autre sans qu'il y ait nécessairement de contact.

La relation problématique entre les jeunes et la police est caractérisée par un manque de respect. Il y a un sentiment d'eux/elles et nous et un jeu du chat et de la souris entre les deux groupes. Les deux groupes se retrouvent dans un cercle vicieux qu'il est difficile de briser. Tant la police que les jeunes peuvent comprendre la situation individuelle de l'autre, mais moins pour certains comportements. La plupart des agent(e)s et des jeunes peuvent citer des expériences positives et négatives.

Les jeunes reconnaissent et acceptent le rôle sanctionnant et répressif de la police, à condition que tout soit fait de manière correcte et respectueuse. Toutefois, certain(e)s agent(e)s sont jugé(e)s trop agressifs/agressives et irrespectueux/irrespectueuses. À l'exception de la femme interrogée, tou(te)s les jeunes interrogé(e)s semblaient être fréquemment mis en échec, étaient victimes d'agressions verbales et avaient déjà été témoins d'agressions verbales et physiques et de situations qui ont dégénéré. Deux jeunes ont déjà été victimes de violences physiques. Les éducateurs/éducatrices et les collaborateurs/collaboratrices du cabinet confirment qu'il y a **du racisme et de la discrimination** et que **les agent(e)s de police ne suivent pas les règles**. Ils/elles pensent donc, avec les jeunes, que la police doit d'abord reconnaître et faire savoir qu'il existe des problèmes structurels et institutionnels au sein du corps de police. Les agent(e)s eux/elles-mêmes affirment cependant qu'il n'est pas question de profilage ethnique. Aucun(e) agent(e) n'a déjà été témoin de violence illicite. Mais la violence verbale survient parfois.

Le manque fondamental de confiance dans des institutions telles que la police et les tribunaux est frappant chez les jeunes et les éducateurs/éducatrices. Les jeunes ne portent pas

plainte après un traitement injustifié par la police. Ni eux/elles, ni les éducateurs/éducatrices ne croient que la justice suivra. La police ne serait pas sanctionnée et les faits seraient minimisés. Chez la police il existe un sentiment d'impunité. Selon les collaborateurs/collaboratrices du cabinet, c'est la raison pour laquelle tant les jeunes que la police osent parfois faire justice eux/elles-mêmes et qu'il y a de la violence des deux côtés.

Il existe également de la méfiance entre les éducateurs/éducatrices et la police. Les deux parties ne se sentent ni reconnues ni respectées. Il y a un manque de compréhension mutuelle, par exemple, en ce qui concerne la déontologie et le secret professionnel : la police ne comprend pas pourquoi les éducateurs/éducatrices sont si rigides en matière de secret professionnel, les éducateurs/éducatrices peuvent endommager leur relation avec les jeunes en collaborant avec la police. Les éducateurs/éducatrices ont le sentiment que la police les considère principalement comme des tampons ou des informateurs/informatrices, un rôle qu'ils/elles ne veulent ou ne peuvent absolument pas prendre. En outre, de nombreux éducateurs/nombreuses éducatrices ont eux/elles-mêmes, tant sur le plan privé que professionnel, souvent eu des expériences négatives avec la police, ce qui complique encore la relation. **Ce sont les éducateurs/éducatrices qui semblent avoir la vision la plus négative de la relation entre les jeunes et la police.** Il y a un manque de perspective et moins d'espoir d'amélioration. Travailler sur la relation entre la police et les éducateurs/éducatrices semble donc une étape cruciale.

Des facteurs à différents niveaux peuvent expliquer les relations difficiles entre la police et les jeunes. D'une part, **l'organisation de la police et sa formation ont une influence** : par exemple, la police de proximité manque de moyens et d'outils pour que les agent(e)s puissent faire face à un public de jeunes urbain(e)s. Cependant, le problème est principalement considéré comme un problème social plus large dans lequel les jeunes sont **exclu(e)s socialement**, confronté(e)s à **la pauvreté et à la discrimination et à un manque d'équipements et d'encadrement**. Si ces problèmes sont abordés de manière structurelle et durable, il est possible de combler le fossé non seulement avec la police mais aussi avec d'autres institutions sociales.

Recommandations de tous les groupes cible :

- Investir dans l'apport qualitatif de Bruxellois(e)s dans le corps de police qui devrait mieux refléter la population bruxelloise.
- La formation pour les agent(e)s doit être réformée. Les agent(e)s doivent être mieux préparé(e)s à opérer dans un environnement urbain avec un public diversifié.
- Une formation supplémentaire devrait être dispensée aux agent(e)s sur le terrain. Elle doit prêter attention au contexte bruxellois urbain, à la carte sociale, à la communication et à l'interaction avec un public de jeunes urbain(e)s.
- Les jeunes devraient également recevoir une formation supplémentaire. Pour les éducateurs/éducatrices, il est crucial que les jeunes connaissent mieux leurs droits par rapport à la police et la justice. Pour la police, l'accent devrait être mis sur la citoyenneté, le rôle de la police, l'organisation de la société.

- Il faut plus de moyens pour la police de proximité, des agent(e)s à pied, etc. Aujourd'hui, de nombreuses polices de proximité sont utilisées dans les services d'intervention. En général, la police devrait également être plus proche de la population, par ex. par le biais des écoles, de projets avec des organisations, etc.
- La justice doit communiquer de manière plus transparente et agir plus efficacement. Un sentiment d'impunité règne maintenant.
- Les jeunes doivent être mieux encadré(e)s. Pour cela, il faut davantage d'éducateurs/éducatrices (de rue) et davantage d'endroits où les jeunes peuvent se rendre.
- Au niveau politique, il convient d'aborder la problématique plus large de la pauvreté et de l'exclusion sociale.
- Communication : la responsabilité des hommes/femmes politiques dans la polarisation du débat social : « Il ne faut pas voir les quartiers comme étant remplis de voyous. Ils/elles doivent veiller sur les jeunes ».

Recommandations des jeunes, éducateurs/éducatrices et collaborateurs/collaboratrices du cabinet :

- La police doit accepter, reconnaître et communiquer qu'il existe un problème structurel et institutionnel. Cette prise de conscience doit se développer du terrain au sommet. Ils/elles doivent admettre qu'ils font des erreurs et prendre leurs responsabilités.
- Des réformes et des changements doivent être apportés : la discrimination, le racisme et les abus de pouvoir doivent être combattus. Les procédures de plainte doivent être plus transparentes, plus simples. Les jeunes et les éducateurs/éducatrices, par exemple, demandent que le Comité P soit réellement indépendant. La police, la justice et les hommes/femmes politiques doivent en prendre la responsabilité.
- Il faut un changement de mentalité au sein du corps de police. Il existe en effet de bon(ne)s agent(e)s, mais ces agent(e)s se heurtent à une forte résistance de la part de leurs collègues.
- Les jeunes demandent à ce qu'il ait plus de contrôle et d'accompagnement des agent(e)s. La police devrait exercer davantage de contrôle interne.
- Les éducateurs/éducatrices et les collaborateurs/collaboratrices du cabinet réclament une plus grande accessibilité et une plus grande transparence de la police. Une instance neutre auquel les gens peuvent s'adresser pour poser des questions sur le fonctionnement de la police et pour des personnes relais au sein de la police serait nécessaire.

Concernant le dialogue entre les jeunes et la police ?

- Les rencontres entre les jeunes et la police doivent être encouragées.
- Les jeunes soulignent que les deux parties doivent être entendues, si cela n'est pas possible immédiatement ensemble, alors séparément.

- Les éducateurs/éducatrices soulignent que le dialogue ne peut réellement fonctionner que si les deux parties sont réellement prêtes à se remettre en question et à s'écouter.
- Les collaborateurs/collaboratrices du cabinet trouvent qu'avant que nous puissions réellement travailler à un dialogue entre les jeunes et la police, nous avons besoin d'outils, de méthodologies et d'une expertise externe.
- Apprendre des expériences passées : par ex. les projets Second Wave.

Concernant la collaboration entre les jeunes et les éducateurs/éducatrices ?

- Il faut travailler à une meilleure relation entre les éducateurs/éducatrices et la police.
- Tant la police que les collaborateurs/collaboratrices du cabinet plaident pour une plus grande coopération sur le terrain. Différentes visions, rôles, responsabilités et déontologie peuvent être clarifiés par la consultation. Les éducateurs/éducatrices (de rue) peuvent coopérer avec la police sur certains problèmes.
- Pour de nombreux éducateurs/nombreuses éducatrices, la collaboration est plus difficile car la police ne comprend effectivement pas leur rôle, leur responsabilité et leur déontologie. En outre, la collaboration peut nuire à leur relation de confiance avec les jeunes.
- C'est la police qui demande à savoir quelles organisations sont actives dans un quartier.
- Pour la police, les éducateurs/éducatrices peuvent constituer un bon tampon entre eux et les jeunes. Les éducateurs/éducatrices veulent cependant faciliter un certain dialogue entre les acteurs mais ne veulent pas assumer un rôle de médiation.

Actions

Dans la première phase, d'avril 2021 à décembre 2021, nous avons analysé la situation actuelle et conçu une vision pour l'avenir. Sur la base de l'analyse, nous avons déterminé la stratégie pour la suite du projet pilote et les actions concrètes à déployer de 2022 à août 2023. **La participation, l'implication et la copropriété des différentes parties prenantes, les jeunes en premier lieu, dans la suite du projet sont cruciales.** Après tout, le projet pilote dépend de l'engagement de tous les partenaires. Pour les deux dernières phases, nous procédons donc de manière ascendante et participative. Le travail sur mesure, un objectif commun et une bonne collaboration sont également très importants ici.

Sur la base de cette analyse, nous avons sélectionné quatre objectifs stratégiques avec les actions et les indicateurs correspondants. Ces objectifs et actions ont été discutés avec les différentes parties prenantes et présentés à divers groupes de consultation. Le 16 décembre 2021, nous avons organisé un premier moment de rétroaction pour tous les acteurs impliqués dans la zone Sud. En plus de la présentation de l'analyse, quatre groupes de travail ont été immédiatement mis en place pour travailler sur les différents thèmes qui façonneront la prochaine phase d'action. Les objectifs et actions sélectionnés sont les suivants :

Renforcer l'image mutuelle entre les jeunes, les éducateurs/éducatrices et la police :

- Afin d'améliorer l'image entre les éducateurs/éducatrices et la police et de lutter contre la méfiance qui existe également entre ces deux groupes, JES, en collaboration avec les partenaires sociaux (encadrement de jeunes) et la zone de police Midi, veut examiner comment une plateforme de concertation entre les éducateurs/éducatrices et la police peut être établie, en tenant compte des visions, objectifs et déontologies différents. En concertation avec les personnes concernées, un modèle de concertation peut être élaboré, dans lequel les objectifs et les accords communs sont explicités.
- Nous organisons un trajet de dialogue entre les jeunes et la police pour améliorer la perception des jeunes et de la police. Ce trajet de dialogue, en coopération avec l'ASBL Alba et le chercheur Mattias De Backer, vise une communication authentique, respectueuse et constructive entre les deux parties. Le trajet de dialogue est évalué de manière académique dans le but de partager les bonnes et moins bonnes pratiques.

Renforcer les connaissances et les compétences de la police en matière de traitement des jeunes.

- Tant les agent(e)s que les travailleurs/travailleuses indiquent que de nombreux agent(e)s ne connaissent pas suffisamment le contexte bruxellois, en savent trop peu sur le contexte des jeunes et ne disposent pas toujours des outils nécessaires pour s'occuper des jeunes bruxellois. Au cours d'une formation de deux jours, JES, en collaboration avec BP&V, veut faire découvrir aux agents bruxellois/agentes bruxelloises le contexte urbain et diversifié bruxellois, le milieu et le monde des jeunes et leur donner des outils pour interagir avec le public urbain.

Renforcer la position juridique des jeunes et intégrer la perspective des jeunes dans la politique de police locale.

- Au cours d'un trajet politique participatif, JES veut rendre possible la participation des jeunes. Deux thèmes récurrents dans de nombreuses discussions sont les contrôles d'identité et le fait que les jeunes ne portent pas plainte après avoir été maltraité(e)s par la police. Afin de renforcer la position juridique des jeunes et d'intégrer la perspective des jeunes dans la politique de la police, JES souhaite travailler avec la police, les jeunes, les éducateurs/éducatrices et d'autres acteurs concernés sur ces questions afin de formuler des recommandations concrètes pouvant être mises en œuvre dans la zone.

Ancrage des réalisations et pérennité de l'expertise et des résultats

- Parce que nous voulons également générer un impact supra local avec ce projet local, nous assurons la pérennité de l'expertise construite et la diffusion des leçons apprises et des bonnes pratiques. La structure de concertation en trois parties au sein du projet sera également maintenue. En impliquant ces différents intervenants, nous assurons le soutien et l'implication nécessaires des différents acteurs, nous pouvons partager l'expertise et établir des liens avec le niveau supra local, ce qui permet également de rendre le projet durable.

Après la phase d'action, nous analysons à nouveau la situation et voyons quels objectifs ont été atteints et quel impact a été obtenu. À partir de là, nous examinons comment réaliser ces leçons apprises au niveau supra local et quelles actions peuvent être ancrées structurellement pour améliorer durablement et structurellement la relation entre les jeunes et la police.

ANNEXE

ANNEXE

1. aperçu des participants des groupes de concertation

Groupe de concertation stratégique

Partenaire	Représentant(e)
Cabinet du Ministre-Président Rudi Vervoort	Conseiller Prévention & Sécurité, Fabien Gerard
Cabinet du secrétaire d'État Pascal Smet	Directrice de cabinet adjointe VGC Suzy Bleys
Commune d'Anderlecht	Échevine à la jeunesse, Elke Roex
Commune d'Anderlecht	Directeur de cabinet du bourgmestre, Didier Noltincx
Commune de Saint-Gilles	Échevin de la jeunesse, Willem Stevens
Commune Forest	Directrice de cabinet du bourgmestre, Claire Roekens
Conseil de la jeunesse VGC	Président, Ilyas Mouani
Zone de police Midi	Directeur proximité, Koenraad De Brandt
Service de prévention d'Anderlecht	Chargée de la prévention, Katrien Ruysen
ASBL JES	Directrice Bruxelles et politique de fond, Liselotte Vanheukelom
ASBL JES	Coordinatrice des éducateurs/éducatrices de rue, Hanne Stevens

Groupe opérationnel de régie

Partenaire	Représentant(e)
Commission communautaire flamande	Coordinateur service jeunesse, Neal Raes
Commission communautaire flamande	Collaboratrice participation, Astrid Galle
Service jeunesse néerlandophone d'Anderlecht	Collaborateur service jeunesse néerlandophone, Nabil Atchakhou
Service jeunesse francophone d'Anderlecht	Responsable, Mehdi Mebarki
Commune d'Anderlecht	Responsable du service jeunesse et culture, Evi Frans
Service de prévention d'Anderlecht	Coordinateur pôle jeunesse, Bilal Al Jabrouni
Service de prévention d'Anderlecht	Cheffe de Projet jeunesse, Delphine Goossens
Service de prévention de Saint-Gilles	Chargée de la prévention adjointe, Marie Cardon
Service jeunesse de Saint-Gilles	Responsable, Manu Iezzi
Service jeunesse Forest	Responsable, Deborah Saydan
Conseil de la jeunesse VGC	Kamal El Hajjouti
Conseil de la jeunesse VGC	Président, Ilyas Mouani
JES	Coordinateur éducateurs/éducatrices de rue adjoint Bruxelles, Lieven Miguel Kandolo
Zone de police Midi	Directeur police de proximité, Koenraad De Brandt
Zone de police Midi	Assistante de concertation service de proximité, Jamila Mesbahi
Bruxelles Prévention & Sécurité	Coordinatrice de projet, Élise Verbist

Groupe d'expertise supra local

Partenaire	Représentant(e)
ASBL Capital	Fondateur, Hassan al Hilou
Erasmushogeschool Brussel	Chef de la formation Travail social, Steven Degraeve
Haute école Odisee	Chef de la formation Travail social, Jan Claeys
Haute école Odisee	Professeur en travail social, Erik Claes
Forum des Jeunes	Détaché pédagogique, Gauthier Dewulf
Bruxelles Prévention & Sécurité	Chef de département, partenariats & projets, Hans Crab
Agence Alter	Responsable de projet Bruxitizenne, Chaima El Yahaioui
Chercheur indépendant	Criminologue, Mattias Debacker
VUB - Criminologie	Criminologue, Sofie de Kimpe
VUB- Criminologie	Criminologue des mineur(e)s, Yana Jaspers
Commissariat aux Droits de l'Enfant de la Communauté flamande	Commissaire aux Droits de l'Enfant, Caroline Vrijens
Délégué général aux Droits de l'Enfant	Attachée du délégué général aux Droits de l'Enfant, Madeleine Guyot
Service de prévention Molenbeek	Cheffe de Projet Relations Jeunes & Police, Camille Claeys
Service jeunesse VGC	Coordinateur, Neal Raes
Service jeunesse VGC	Collaboratrice Participation, Astrid Galle
Le Forum contre les Inégalités	Coordinateur, Nicolas De Kuysche
	Ancien médiateur Second Wave Molenbeek, Youssef Faraj
Collectifs des Madres	Fondatrice, Latifa Elmcabeni
Parquet néerlandophone de Bruxelles	Porte-parole du substitut du procureur du Roi, Willemien Baert
Tribunal de la jeunesse de Bruxelles	Juge de la jeunesse, Jeroen Putteman
International Organization for Migration	Junior project Assistent Community Policing without Borders, Sofie Dumortier
ASBL JES	Coordinatrice des éducateurs/éducatrices de rue de Bruxelles, Hanne Stevens
ASBL JES	Directrice Bruxelles et politique de fond, Liselotte Vanheukelom

ANNEXE

2. Liste des questions des interviews

Vous trouverez ci-dessous les listes des questions semi-structurées qui ont été utilisées lors des entretiens avec les agent(e)s de police, les jeunes, les services de jeunesse et de prévention et les collaborateurs/collaboratrices du cabinet. En plus de ces questions, les répondant(e)s ont toujours été interrogé(e)s sur leurs attentes spécifiques par rapport au projet concret et aux initiatives déjà existantes. Cette liste de questions a également été utilisée pour mettre en place le groupe de discussion avec les éducateurs/éducatrices où différentes méthodologies ont également été utilisées.

Questionnaire pour la police

Qui es-tu ?

Service (jeunesse, intervention, proximité, etc) ; Sexe ; Age ; Nombre d'années dans la zone du police Midi :

1. Perception du/des rôles et de la relation

- Quel est le rôle de la police?
- Quel est le rôle/la tâche de la police vis à vis de la jeunesse/des jeunes?
- Comment percevez-vous les jeunes bruxellois? Que pensez-vous de(c) s jeunes?
- Comment percevez-vous la relation entre les jeunes et la police? Comment regardez-vous la manière dont la police approche/traites les jeunes à Bruxelles? Comment regardez-vous la manière dont les jeunes approchent/traitent la police à Bruxelles? Qu'est-ce qui fonctionne ou marche bien ? Que pourrait-on améliorer?

2. Contact avec les jeunes

- Quel est votre rôle vis à vis des jeunes?
- Comment se déroule votre contact avec les jeunes? Quelle est votre attitude vis à vis des jeunes? Votre comportement vis à vis des jeunes?
- Vous sentez-vous respecté et traité correctement par les jeunes?
- Pensez-vous que les jeunes ont le sentiment que vous les traitez honnêtement et avec respect ? Pensez-vous que votre attitude et comportement soient justifiés/correctes ? Pourquoi (pas) ?
- Avez-vous été témoin ou auteur d'un comportement inapproprié (p.ex. violence verbale ou physique, racisme, ...) envers les jeunes? Qu'est-ce qui se passe quand tu vois des comportement inapproprié ?

3. Expériences concrètes

- Pouvez-vous donner un exemple d'une situation positive entre les jeunes et la police? Qu'est-ce qui en fait une expérience positive? Qu'ont fait les jeunes ? Qu'avez-vous fait ? Que faisaient les autres ?
- Avez-vous un exemple d'une expérience négative? Que s'est-il passé? Que pouvons-nous en apprendre ?
- Avez-vous une expérience personnelle avec les jeunes qui a modifié de façon importante votre vue/opinion sur eux? Quelle était cette expérience ? Comment/en quoi cette expérience vous a-t-elle influencé ? Qu'est-ce qui a changé pour vous?

4. Perspective d'avenir

- Comment voulez-vous que la situation/relation actuelle évolue et change? Quel est votre souhait pour l'avenir? A court terme? A moyen terme? Que trouvez-vous important? Que voudriez-vous qu'il se passe?
- De quoi avons-nous besoin pour réaliser cela? Que pouvez-vous y faire (personnellement)? Que peuvent/doivent y faire les jeunes? Que peut faire le secteur de la jeunesse? Que peuvent faire les politiciens?

Questionnaire pour les jeunes:

Sexe, âge, commune (quartier) :

1. Perception du rôle de la police

- Quel est le rôle de la police?
- Quel est le rôle de la police par rapport aux jeunes/à la jeunesse?
- Reconnaissez/retrouvez-vous ce rôle?
- Comment voyez-vous la police? Que pensez-vous de la police?

2. Contact avec la police

- Avez-vous eu un/des contact/s avec la police? Comment s'est/se sont déroulé/s ce/s contact/s?
- En tant que victime?
- En tant que spectateur/témoin?
- En tant qu'auteur (préssumé) de certains faits?
- En tant que citoyen (p.ex. contrôle d'identité)?
- Vous sentez-vous traité de façon juste et équitable? Traité avec respect?
- Avez-vous été témoin ou subi des violences verbales ou physiques de la part de la police?

- Connaissez-vous vos droits par rapport à la police(p.ex. lors d'une intervention de leur part)? Pensez-vous que le fait de connaître ses droits fait une différence?
- Quel est votre rôle par rapport à la police? Quelle est votre attitude vis à vis de la police? Votre comportement vis à vis de la police?
- Pensez-vous que cette attitude et comportement soient justifiés/correctes ? Pourquoi (pas) ?

3. Expériences concrètes

- Pouvez-vous donner un exemple d'une situation positive entre les jeunes et la police? Qu'est-ce qui en fait une expérience positive? Qu'ont fait les différents acteurs? Qu'a fait la police ? Qu'avez-vous fait ? Que faisaient les autres ?
- Avez-vous un exemple d'une expérience négative? Que s'est-il passé? Que pouvons-nous en apprendre ?
- Avez-vous une expérience personnelle avec la police qui a modifié de façon importante votre vue/opinion sur la police? Quelle était cette expérience ? Comment/en quoi cette expérience vous a-t-elle influencé ? Qu'est-ce qui a changé pour vous ?

4. Perception de la relation des jeunes avec la police

- Comment percevez-vous/ressentez-vous/vivez-vous la manière dont la police interagit avec les jeunes à Bruxelles? Qu'est-ce qui marche bien? Qu'est-ce que l'on pourrait améliorer?
 - Pensez-vous que la police soit neutre dans ses actions/dans sa façon d'agir vis à vis des jeunes?
 - Pensez-vous que la police traite les jeunes de façon digne/correcte?
 - Pensez-vous que la motivation de la police soit fiable?
 - Avez-vous le sentiment que la police est à l'écoute des jeunes?

5. Perspective d'avenir

- Comment voulez-vous que la situation / relation actuelle évolue et change? Quel est votre souhait pour l'avenir? A court terme? A moyen terme? Que trouvez-vous important? Que voudriez-vous qu'il se passe? De quoi avons-nous besoin pour réaliser cela? Que pouvez-vous y faire (personnellement)? Que peut/doit faire la police? Que peut faire le secteur de la jeunesse? Que peuvent faire les politiciens?

Questionnaire pour les administrations et conseillers

1. Relation & contacts

- Quelle est votre estimation de la relation entre la police et les jeunes? Qu'est-ce qui fonctionne bien? Que peut-on améliorer?

- Quelle est votre perception de la manière dont la police approche et traite les jeunes à Anderlecht? Comment percevez-vous l'approche des jeunes vis à vis de la police à Anderlecht? Qu'est-ce qui fonctionne bien? Que peut-on améliorer?
- Quels sont les facteurs qui influencent cette relation?
- Quel est votre rôle concernant les jeunes et la police? Comment évaluez-vous votre propre relation vis à vis de la police? Vis à vis des jeunes? Comment voyez-vous votre rôle dans la relation entre les jeunes et la police?

2. Expériences concrètes

- Pouvez-vous donner un exemple d'une situation positive entre les jeunes et la police à Anderlecht? Qu'est-ce qui en fait une expérience positive? Quelle est votre contribution à cette situation? Qu'ont fait les différents acteurs?
- Avez-vous un exemple d'une expérience négative? Que s'est-il passé? Que pouvons-nous en apprendre ?

3. Situation souhaitée

- Quelle est la situation souhaitée entre les jeunes et la police? A court terme? A long (ou moyen) terme? Que trouvez-vous important? Que voudriez-vous qu'il se passe? De quoi avons-nous besoin pour rendre cela possible? Quelle peut-être votre contribution en cela? Que peuvent faire les jeunes? Que peut faire la police? Que peut faire le secteur de l'animation des jeunes ou du travail de la jeunesse?



JES est une association de jeunes qui s'adresse à tous les enfants et aux jeunes d'Anvers, de Bruxelles et de Gand. Nous les soutenons dans les domaines des loisirs, de l'enseignement, du travail, de la formation et du bien-être.

JES s'appuie sur une vision positive de l'urbanité. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles opportunités et collaborations et sommes heureux de partager notre expertise. Les enfants et les jeunes doivent se sentir chez eux en ville. Alors qu'ils tentent de trouver leur place dans la ville et cherchent leurs propres compétences, nous les soutenons à travers une série d'activités et de projets. JES leur donne un coup de pouce pour qu'ils se sentent renforcés et puissent s'épanouir en tant qu'individus, en tant que groupe et en tant qu'habitants à part entière de la ville.

JES fait toute la différence grâce à un regard décalé et constructif sur les enjeux de la ville. Aux côtés des enfants, des jeunes et de nos partenaires, nous bâtissons la ville de demain.

Parce que ce sont les jeunes qui font la ville !



Le service jeunesse de la VGC veut donner aux enfants et aux jeunes la possibilité de développer pleinement leurs talents, d'expérimenter et de jouer. Nous optons pour une politique de la jeunesse proactive qui soutient les enfants, les jeunes et leurs organisations et les rend plus actifs. En collaboration avec les organisations et les jeunes sur le terrain, nous organisons une offre de loisirs de qualité, accessible et ouverte, qui reste disponible et accessible au plus grand nombre d'enfants, de jeunes et de jeunes adultes. Le service jeunesse de la VGC soutient donc les initiatives néerlandophones de (travail de) jeunesse qui visent à élargir les possibilités pour les jeunes de jouer, de se rencontrer, de s'épanouir et de former des groupes et à créer des lieux libres où les jeunes assument la responsabilité des enfants et des autres. De cette manière, nous aidons les enfants et les jeunes à prendre leurs rêves au sérieux, à les réaliser et à s'adonner à leurs passions.



JES vzw
Werkhuizenstraat 3
1080 Brussel
www.jes.be

met steun van

